Version Mai 2015



Assurance vie et assurance maladies graves

Proposition

T072 (05-2015)

Proposition n°: 11665271

DIRECTIVES À L'INTENTION DU CONSEILLER

- Écrire lisiblement en lettres moulées avec un crayon à l'encre.
- Cette proposition doit être remplie en présence du preneur et de la personne à assurer.
- Cette proposition doit être utilisée pour: La soumission d'une demande d'assurance vie individuelle ou d'assurance maladies graves;
 - La transformation d'une assurance temporaire individuelle ou collective;
 - L'exercice d'une option de garantie d'assurabilité;
 - Un ajout à un contrat en vigueur.
- Lorsqu'il y a plus de 2 personnes à assurer: Remplir une ou des propositions supplémentaires;
 - Remplacer le numéro de proposition de chaque proposition supplémentaire par celui de la première proposition :
 - Soumettre toutes les propositions ensemble.
- Des propositions distinctes doivent être remplies : Si plus d'un contrat doit être émis ;
 - Si des garanties d'assurance vie (traditionnelle et universelle [Fructivie]) et des garanties principales en cas de maladies graves sont demandées puisque ces garanties feront l'objet de contrats distincts.
- S'il est demandé qu'un enfant soit une personne à assurer en vertu d'une garantie principale, fournir les renseignements pour cet enfant dans les zones « Personne à assurer 1 » ou « Personne à assurer 2 ».
- Les chèques, le cas échéant, doivent être faits à l'ordre de La Capitale assurances et gestion du patrimoine et tirés sur un compte en dollars canadiens ouvert auprès d'une institution financière canadienne.
- Toutes les signatures appropriées doivent être apposées.
- Toute correction ou tout changement apporté à la proposition doit être paraphé par le preneur ou par la personne à assurer selon le cas.
- Remettre au preneur: Les avis et préavis (section 19);
 - Le certificat conditionnel de protection provisoire s'il a été émis (section 18).
- Toutes les pages de la proposition doivent être retournées à l'exception des pages qui doivent être remises au preneur.

DOCUMENTS À JOINDRE À LA PROPOSITION SELON	I LA SITUATION
Le preneur est une entreprise	 Copie de la résolution du conseil d'administration autorisant la transaction et désignant la personne autorisée à agir au nom de l'entreprise Formulaire « Vérification de l'identité d'une entité » si la garantie choisie est une garantie d'assurance vie permanente traditionnelle ou universelle (<i>Fructivie</i>).
Remplacement	☐ Préavis de remplacement☐ Formulaire de résiliation-rachat s'il s'agit d'un remplacement interne
Rente d'invalidité pour couvrir un prêt	☐ Preuve du prêt provenant d'une institution financière précisant le nom des emprunteurs, la date et le solde du prêt ainsi que le montant du versement mensuel
Rente d'invalidité pour couvrir un bail	□ Copie du bail
Rente d'invalidité > 2 000 \$ en remplacement de revenu	☐ Salarié: copie d'un relevé de paie☐ Travailleur autonome: T4, T1 et états des revenus et dépenses des 2 dernières années financières complètes
Mode de paiement des primes par débits préautorisés (DPA)	 □ Accord de débits préautorisés (DPA) (section 13) □ Spécimen de chèque ou coordonnées bancaires. Si les renseignements sur le compte bancaire ne sont pas fournis, le certificat conditionnel de protection provisoire ne s'applique pas.
Mode de paiement des primes annuel	☐ Chèque à l'ordre de La Capitale assurances et gestion du patrimoine. Si le chèque est remis à la livraison de la police, le certificat conditionnel de protection provisoire ne s'applique pas.
Garantie d'assurance vie universelle (Fructivie)	☐ Exposé signé par le preneur
Dépôt d'une somme forfaitaire de 100 000 \$ ou plus à titre d'épargne dans une garantie d'assurance vie universelle (<i>Fructivie</i>)	□ Formulaire « Détermination des étrangers politiquement vulnérables »

11665271

Dans la présente proposition, « personne à assurer » s'entend de la ou des personnes à assurer, « preneur » s'entend du ou des preneurs et l'« Assureur » s'entend de La Capitale assurances et gestion du patrimoine inc.

Nº de contrat :

Ne rien inscrire ici

4	DENICE	LONIENAEN	ITC DE DACE
Ш	KEN2E	IGNEMEN	NTS DE BASE

1.1	Langue de correspondance: ☐ Français ☐ Anglais
1.2	Indiquer s'il s'agit: □ d'une nouvelle proposition OU □ d'un ajout au contrat portant le numéro:
1.3	Cette proposition doit-elle être émise au même moment qu'une autre proposition? □ Oui □ Non
	Si oui, indiquer le numéro de cette autre proposition :
1.4	ORIGINE DE LA PROPOSITION
	☐ Remplacement externe Remplir et joindre le préavis de remplacement.
	□ Remplacement interne – Numéro(s) de contrat(s) à remplacer :
	Remplir et joindre le préavis de remplacement et le formulaire de résiliation-rachat disponible dans le logiciel d'illustration.
	☐ Transformation d'assurance individuelle – Numéro(s) de contrat(s) à transformer :
	□ partielle – Est-ce que l'excédent sera à annuler ? □ Oui □ Non
	□ totale
	☐ Transformation d'assurance collective
	□ Exercice d'une option de garantie d'assurabilité du contrat numéro :

2 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

2.1 <u>IDENTIFICATION DE LA PERSONNE À ASSURER</u>

PERSONNE À ASSURER 1		
Nom	Prénom	Nom à la naissance (si différent)
Sexe: ☐ Masculin ☐ Féminin Date de	naissance: Année Mois Jour	NAS Profession
État civil	Lieu de naissance : Province	Pays
Résident canadien permanent : \square Oui	□ Non Au Canada depuis:	
Adresse (nº, rue, appartement)		
Ville		Province Code postal
Pays	Adresse co	urriel
Ind. rég. Téléphone résidence	nd. rég. Téléphone travail (poste)	Ind. rég. Téléphone cellulaire
PERSONNE À ASSURER 2	Prénom	Nom à la naissance (si différent)
		Nom a la naissance (si different)
Sexe : ☐ Masculin ☐ Féminin Date de	naissance: Année Mois Jour	NAS Profession
État civil	Lieu de naissance : Province	Pays
	□ Non Au Canada depuis:	-
Adresse (nº, rue, appartement)		
Ville		Province Code postal
Pays	Adresse co	urriel
Ind. rég. Téléphone résidence	nd. rég. Téléphone travail (poste)	Ind. rég. Téléphone cellulaire



Proposition n° : 11665271 1 de 34

2.2 <u>IDENTIFICATION DU PRENEUR</u>

Si le preneur est une personne physique, remplir la section A.

Si le preneur est une entreprise, remplir la section B.

Il n'est pas possible de nommer 2 preneurs lorsque l'exonération des primes (EPI) est demandée ou lorsque la garantie choisie est une assurance vie universelle (Fructivie).

A LE PRENEUR EST UNE PERSONNE PHYSIQUE

A.1 IDENTIFICATION DU PRENEUR	
 □ La personne à assurer 1 est le preneur □ La personne à assurer 2 est le preneur □ La personne à assurer 1 et la personne à assurer 2 sont respectivement □ Autre Fournir tous les renseignements de la section A. 	Passer à la section A.2 «Vérification de l'identité du preneur ».
PRENEUR 1 (si différent de la personne à assurer 1 ou 2)	PRENEUR 2 (si différent de la personne à assurer 1 ou 2)
Nom Prénom	Nom Prénom
État civil Sexe: ☐ Masculin ☐ Féminin	Sexe: ☐ Masculin ☐ Féminin État civil
Lien avec la personne à assurer 2	Lien avec la personne à assurer 1 Lien avec la personne à assurer 2
Date de naissance: Année Mois Jour NAS	Date de naissance: Année Mois Jour NAS
Profession	Profession
Adresse (nº, rue, appartement)	Adresse (nº, rue, appartement)
Ville Province	Ville Province
Pays Code postal	Pays Code postal
Ind. rég. Téléphone résidence Ind. rég. Téléphone travail (poste)	Ind. rég. Téléphone résidence Ind. rég. Téléphone travail (poste)
Ind. rég. Téléphone cellulaire Adresse courriel	Ind. rég. Téléphone cellulaire Adresse courriel
A.2 VÉRIFICATION DE L'IDENTITÉ DU PRENEUR Remplir cette section en	tout temps pour chaque preneur.
La carte d'assurance maladie ne peut pas être utilisée dans les provinces suivantes : Ontario, M aux fins d'identification, mais si le preneur choisit de la présenter, elle est acceptée.	anitoba et Île-du-Prince-Édouard. Au Québec, on ne peut pas exiger la carte d'assurance maladie
PRENEUR 1	PRENEUR 2
Pièce d'identité Seul le document original doit être consulté.	Pièce d'identité Seul le document original doit être consulté.
□ Certificat de naissance□ Permis de conduire□ Passeport□ Carte d'assurance maladie	□ Certificat de naissance□ Permis de conduire□ Carte d'assurance maladie
Numéro du document :	Numéro du document :
Province ou pays de délivrance :	Province ou pays de délivrance :
A.3 VÉRIFICATION DE LA CLASSIFICATION FISCALE (FATCA) Remplir cett	e section en tout temps pour chaque preneur.
PRENEUR 1	PRENEUR 2
Est-ce que le preneur 1 est un citoyen ou un résident américain aux fins de l'impôt sur le revenu aux États-Unis ? 🗆 Oui 🖂 Non	Est-ce que le preneur 2 est un citoyen ou un résident américain aux fins de l'impôt sur le revenu aux États-Unis? ☐ Oui ☐ Non
Si oui , inscrire le numéro d'identification fiscal fédéral américain (NIF ou TIN) ou le numéro de sécurité sociale (SSN) du preneur 1.	Si oui, inscrire le numéro d'identification fiscal fédéral américain (NIF ou TIN) ou le numéro de sécurité sociale (SSN) du preneur 2.

La Capitale

Proposition no: 11665271

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX (suite)

A.4 PRENEUR SUBROGÉ

Preneurs multiples (sauf au Québec) – S'il y a plus d'un preneur, le type de pr	ropriété sera :
---	-----------------

Si aucun choix n'est indiqué, le contrat sera établi pour tous les preneurs avec droit de survie.

- □ Droit de survie : Si un preneur décède alors que le contrat est en vigueur, son intérêt sera transféré au preneur survivant.
- □ Propriété commune : Si un preneur décède alors que le contrat est en vigueur, son intérêt sera transféré à ses ayants droit à moins qu'il n'ait désigné un preneur subrogé auquel cas son intérêt sera transféré à ce preneur subrogé.

Preneurs multiples (au Ouébec) - Si un preneur décède alors que le contrat est en vigueur, son intérêt sera transféré à ses avants droit à moins qu'il

n'ait désigné un preneur subr	ogé auquel cas son intérêt sera transfér	é à ce preneur subrogé			
PRENEUR SUBROGÉ DU PRE	NEUR 1	PRENEUR SU	BROGÉ DU PREN	NEUR 2	
Nom (dénomination sociale le cas	échéant) Prénom	Nom (dénomina	tion sociale le cas e	échéant) Prénom	
Lien avec le preneur 1	Sexe: 🗆 Masculin 🗆 Fémi	inin Lien avec le prer	neur 2	Sexe:	☐ Masculin ☐ Féminir
Date de naissance : Année	Mois Jour	Date de naissan	ce: Année	Mois Jour	
5 DÉTERMINATION QUANT AU	IX TIERS				
PRENEUR 1		PRENEUR 2			
Est-ce que le preneur 1 agit su (tiers)? □ Oui □ Non Si oui , fournir les renseignem	iivant les directives d'une autre personne ents suivants sur le tiers :	e Est-ce que le p (tiers)? □ Ou	ui 🗆 Non	uivant les directives ents suivants sur le	d'une autre personne tiers :
Nom	Prénom	Nom		Prénom	
Lien avec le preneur 1	Profession ou activité principale	Lien avec le prer	neur 2	Profession ou	activité principale
Date de naissance : Année	Mois Jour	Date de naissan	ce: Année	Mois Jour	
Adresse (nº, rue, appartement)		Adresse (nº, rue	, appartement)		
Ville	Province	Ville			Province
Pays	Code postal	Pays			Code postal
Si le tiers est une entreprise :	Numéro d'entreprise	Si le tiers est u	une entreprise:	Numéro d'entreprise	е
	Lieu de constitution	-		Lieu de constitution	
E PRENEUR EST UNE ENTREF	PRISE				
	eil d'administration autorisant la transaction et dési	ignant la personne autorisée à	agir au nom de l'ent	treprise.	
orsque la garantie choisie est une garantiogiciel d'illustration.	e d'assurance vie permanente (traditionnelle ou uni	iverselle [<i>Fructivie</i>]), remplir le	formulaire «Vérifica	ation de l'identité d'une e	entité » disponible dans le
lom (dénomination sociale de l'entre	orise)				
dresse (nº, rue, appartement)					
/ille	Pro	vince	Pays		Code postal
					•
luméro d'entreprise		Lieu de constitution			

La Capitale

Nom et titre du ou des signataires autorisés :

11665271 Proposition no: 3 de 34

BUT DE L'ASSURANCE			
2.3.1 Assurance personnelle: ☐ Assurance hypothécaire ☐ Derniers	frais □ Protection de la succession □ F	Protection du revenu 🗆 Autre:	
Assurance d'affaires:	á □ Rachate de narte d'associés/rachat d	d'actions Autre:	
2.3.2 Y a-t-il une entente en vigueur ou prévu	e selon laquelle une personne autre que le	e preneur ou un bénéficiaire désigné détienne quelque	droit, ti
	era émis à la suite de la présente proposit		
		ra émis à la suite de la présente proposition ? 🗆 Oui 🏾	
Si oui, fournir le detail complet des tern	nes de l'entente et l'identification des part	ies concernées :	
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS			
RENSEIGNEMENTS FINANCIERS RELATIF	S À LA PERSONNE À ASSURER (Remp	olir pour la personne à assurer de 16 ans ou plus.)	
	PERSONNE À ASSURER 1	PERSONNE À ASSURER 2	
Nom de l'employeur			
Adresse de l'employeur (nº, rue, ville, province, code postal)			
(nº, rue, ville, province, code postal)			
Revenu annuel brut gagné (y compris le salaire, les commissions et les bonis)			
(y compris le salaire, les commissions et les bonis)	\$	\$	
Autres revenus	\$	\$	
Source des autres revenus			
Actif total (biens immobiliers, capitaux propres dans une entreprise, actions, obligations, etc.)	\$	\$	
Passif total (hypothèque, emprunts, etc.)	\$	\$	
Avez-vous déjà déclaré faillite au cours des 5 dernières années? Si oui , indiquer la date de libération de la faillite, le cas échéant:	□ Oui □ Non □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □	□ Oui □ Non □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □ □	
de liberation de la faillite, le cas echeant :			

Nature des activités de l'entreprise:

% des parts de la personne à assurer dans l'entreprise:

Personne à assurer 1

Personne à assurer 2

Actif de l'entreprise: \$\) Juste valeur marchande: \$\)
Passif de l'entreprise: \$\) Bénéfice net de l'année courante: \$\)

Valeur nette: _____\$ Bénéfice net de l'année précédente: _____

Proposition no:

11665271

3 CHOIX DES GARANTIES

Les garanties d'assurance vie (traditionnelle ou universelle [Fructivie]) et les garanties principales de maladies graves feront l'objet de contrats distincts. Par conséquent, des propositions distinctes doivent être remplies pour chacune de ces garanties.

3.1 GARANTIES PRINCIPALES

	PERSONNE À ASSURER 1	PERSONNE À ASSURER 2
ASSURANCE VIE PER	RMANENTE	
* La durée de paiement des primes varie en fonction de l'âge des personnes à assurer. Se référer à l'exposé et au contrat.	□ Individuelle Prime payable: □ en 10 ans □ en 15 ans □ en 20 ans □ jusqu'à 65 ans Minimum 25 ans □ à vie □ Conjointe Prime payable: □ en 10 ans □ en 15 ans □ en 20 ans □ jusqu'à 65 ans Minimum 25 ans* □ à vie □ Capital payable au 1er décès □ Capital payable au 2e décès, primes payables jusqu'au 1er décès □ Capital payable au 2e décès, primes payables jusqu'au 2e décès Capital assuré: □ \$	□ Individuelle Prime payable: □ en 10 ans □ en 15 ans □ en 20 ans □ jusqu'à 65 ans Minimum 25 ans □ à vie □ Conjointe Prime payable: □ en 10 ans □ en 15 ans □ en 20 ans □ jusqu'à 65 ans Minimum 25 ans* □ à vie □ Capital payable au 1er décès □ Capital payable au 2e décès, primes payables jusqu'au 1er décès □ Capital payable au 2e décès, primes payables jusqu'au 2e décès □ Capital assuré: ■\$
Protection 100 % Pure	☐ Individuelle ☐ Option maladies graves ☐ Conjointe ☐ Capital payable au 1er décès ☐ Capital payable au 2e décès, primes payables jusqu'au 1er décès ☐ Capital payable au 2e décès, primes payables jusqu'au 2e décès Capital assuré:\$	☐ Individuelle ☐ Option maladies graves ☐ Conjointe ☐ Capital payable au 1er décès ☐ Capital payable au 2e décès, primes payables jusqu'au 1er décès ☐ Capital payable au 2e décès, primes payables jusqu'au 2e décès Capital assuré:\$
Évolution 100 % Pure	☐ Individuelle ☐ Conjointe ☐ Capital payable au 1er décès ☐ Capital payable au 2e décès, primes payables jusqu'au 1er décès ☐ Capital payable au 2e décès, primes payables jusqu'au 2e décès Capital assuré:\$	☐ Individuelle ☐ Conjointe ☐ Capital payable au 1er décès ☐ Capital payable au 2e décès, primes payables jusqu'au 1er décès ☐ Capital payable au 2e décès, primes payables jusqu'au 2e décès ☐ Capital assuré: ☐ \$
ASSURANCE VIETEN	MPORAIRE	
Temporaire fixe S'il s'agit d'un avenant temporaire fixe, remplir la section 3.2.	 □ 10 ans □ 20 ans □ 25 ans □ 30 ans □ 35 ans □ Conjointe au 1er décès Capital assuré: 	☐ 10 ans ☐ 20 ans ☐ 25 ans ☐ 30 ans ☐ 35 ans ☐ Individuelle ☐ Conjointe au 1er décès Capital assuré:\$
Protection 20.10	□ Individuelle □ Conjointe au 1 ^{er} décès Capital assuré:\$	□ Individuelle □ Conjointe au 1 ^{er} décès Capital assuré:\$
Temporaire décroissante	□ 15 ans □ 20 ans □ 25 ans □ 30 ans □ 35 ans □ Individuelle □ Conjointe au 1 ^{er} décès Capital assuré:\$	☐ 15 ans ☐ 20 ans ☐ 25 ans ☐ 30 ans ☐ 35 ans ☐ Individuelle ☐ Conjointe au 1er décès Capital assuré:\$
Source Revenu mensuel pour vos proches Le preneur doit être une personne physique. Non offert avec une garantie d'assurance vie universelle (Fructivie).	□ 15 ans □ 20 ans □ 25 ans □ Durée fixe □ Durée décroissante Versement mensuel assuré:\$	□ 15 ans □ 20 ans □ 25 ans □ Durée fixe □ Durée décroissante Versement mensuel assuré:\$



11665271 Proposition no: 5 de 34

3.1 GARANTIES PRINCIPALES (suite)

PFRSONI	VIE À	ACCI	IDED 1
PERSON	иг д	W≜PO SOLI	

□ Individuelle

□ Conjointe

PERSONNE À ASSURER 2

ASSURANCE VIE UNIVERSELLE (Fructivie)

	Prime payabl		ns □ en 15 ans □	
La durée de paiement des primes varie en fonction de l'âge des personnes à assurer. Se référer à l'exposé et au contrat.		□ jusqu'à	65 ans Minimum 25 a	ns* □ à vie
	☐ Capital payable au 1 ^{er} décès ☐ Capital payable au 2 ^e décès, primes payables jusqu'au 1 ^{er} décès ☐ Capital payable au 2 ^e décès, primes payables jusqu'au 2 ^e décès			
	Capital assuré:	:	\$	
	Directives d'inv	estissement	:	
	Compte liquidités	%	Actions américaines	
	CPG 3 ans	%	(Dynamique)	%
	CPG 5 ans	%	Équilibré canadien	0/

CPG 10 ans Actions mondiales Indiciel d'actions (Dynamique) canadiennes Dividendes canadiens (AGF) Indiciel d'actions Équilibré mondial (AGF) américaines Profil conservateur (BNI) Indiciel d'actions internationales % Profil modéré (BNI) Profil équilibré (BNI)

Indiciel d'obligations % canadiennes Profil croissance (BNI) Actions canadiennes Profil audacieux (BNI)

(Dynamique) Stratégie fiscale: ☐ Avis d'imposition ☐ Santé et successoral ☐ Aucune

Primes d'épargne périodiques:

☐ Prime d'épargne optimale selon la stratégie choisie ☐ Prime d'épargne selon le mode de paiement choisi : _\$ 🗆 Mensuel_

Prime payable: \square en 10 ans \square en 15 ans \square en 20 ans

☐ jusqu'à 65 ans Minimum 25 ans ☐ à vie

(Dynamique)

Primes d'épargne additionnelles: (dépôt comptant):

	Ind	ivi	A١	ام	۱,
\square	IIIU	IVI	uı	ıcı	ı

Prime payable: \square en 10 ans \square en 15 ans \square en 20 ans ☐ jusqu'à 65 ans Minimum 25 ans ☐ à vie

□ Conjointe

CDC 3 and

_ %

_ %

%

%

_ %

%

Total: 100 %

Prime payable: ☐ en 10 ans ☐ en 15 ans ☐ en 20 ans ☐ jusqu'à 65 ans Minimum 25 ans* ☐ à vie

☐ Capital payable au 1er décès

☐ Capital payable au 2e décès, primes payables jusqu'au 1er décès ☐ Capital payable au 2e décès, primes payables jusqu'au 2e décès

> Actions américaines (Dynamique)

%

%

. %

. %

%

%

%

%

%

Total: 100 %

Capital assuré: _

0/6

Directives d'investissement: % Compte liquidités

OI U 5 alis		,
CPG 5 ans	%	Équilibré canadien (Dynamique)
CPG 10 ans	%	Actions mondiales
Indiciel d'actions		(Dynamique)
canadiennes	%	() ()
oundatorings		Dividendes canadiens (AGF)
Indicial d'actions		

Indiciel d'actions Équilibré mondial (AGF) américaines Profil conservateur (BNI) Indiciel d'actions internationales Profil modéré (BNI)

Indiciel d'obligations Profil équilibré (BNI) canadiennes Profil croissance (BNI) Actions canadiennes Profil audacieux (BNI) (Dynamique)

Stratégie fiscale:

☐ Avis d'imposition ☐ Santé et successoral ☐ Aucune

Primes d'épargne périodiques:

☐ Prime d'épargne optimale selon la stratégie choisie ☐ Prime d'épargne selon le mode de paiement choisi : _\$ 🗆 Mensuel_ Annuel

Primes d'épargne additionnelles:

(dépôt comptant): ___ \$

MISE EN GARDE RELATIVE AUX COMPTES D'INVESTISSEMENT LA CAPITALE

Les montants investis dans les comptes d'investissement La Capitale de la garantie d'assurance vie universelle (Fructivie) ne sont pas garantis, sauf en cas de décès du preneur. Il s'agit de comptes dont le rendement est lié à la performance d'un indice boursier ou d'un fonds sous-jacent, moins des frais de gestion, s'il y a lieu. La valeur de l'indice boursier ou du fonds sous-jacent fluctue selon la valeur boursière des titres qui les composent. La valeur de ces comptes peut, selon la performance de l'indice boursier ou du fonds sous-jacent, augmenter ou diminuer chaque jour et même devenir inférieure au capital investi si le rendement, net des frais de gestion,

Si, l'indice boursier ou le fonds sous-jacent devenait non disponible ou cessait d'être utilisé par l'Assureur pour quelque raison que ce soit, l'Assureur se réserve le droit de le remplacer par un autre indice boursier ou fonds sous-jacent qu'il estime similaire ou de déterminer le taux de rendement applicable.

MALADIES GRAVES

En cas de versement

remplir le formulaire

«Détermination des

dans le logiciel d'illustration.

d'une somme forfaitaire de 100 000 \$ ou plus,

étrangers politiquement vulnérables » disponible

Protection enrichie

Pour Second souffle simplifié, utiliser la demande d'adhésion à cet effet.

Maladies graves enfant

Prime payable:

Capital assuré: _

□ en 15 paiements □ jusqu'à 65 ans □ jusqu'à l'expiration

☐ Remboursement des primes au décès

☐ Remboursement des primes au rachat ou à l'expiration Si les primes sont payables jusqu'à l'expiration, choisir le moment où le pourcentage de remboursement des primes au rachat ou à l'expiration sera égal à 100 % des primes payées. Certaines conditions s'appliquent. ☐ Durée 15 ans ☐ À l'expiration

Prime payable:

☐ en 15 paiements ☐ jusqu'à 65 ans ☐ jusqu'à l'expiration Capital assuré: _

☐ Remboursement des primes au décès

☐ Remboursement des primes au rachat ou à l'expiration Si les primes sont payables jusqu'à l'expiration, choisir le moment où le pourcentage de remboursement des primes au rachat ou à l'expiration sera égal à 100 % des primes payées. Certaines conditions s'appliquent.

☐ Durée 15 ans ☐ À l'expiration

		7
Capital assuré:\$	Capital assuré:	\$
☐ Option santé	☐ Option santé	

11665271

La Capitale

3 CHOIX DES GARANTIES (suite)

3.2 GARANTIES COMPLÉMENTAIRES ET AVENANTS

	PERSONNE À ASSURER 1	PERSONNE À ASSURER 2
Décès ou mutilation par accident	Capital assuré:\$	Capital assuré:\$
Garantie d'assurabilité	Capital assuré:\$	Capital assuré:\$
Rente d'invalidité	\$/mois	\$/mois
Remplir obligatoirement la section 7.	Durée de la garantie: □ 20 ans □ 25 ans □ 30 ans	Durée de la garantie: ☐ 20 ans ☐ 25 ans ☐ 30 ans
	Période maximale de versement: ☐ 2 ans ☐ 5 ans ☐ Jusqu'à l'expiration	Période maximale de versement: ☐ 2 ans ☐ 5 ans ☐ Jusqu'à l'expiration
Exonération des primes (EPI)	□ Invalidité du preneur	☐ Invalidité du preneur
Les renseignements personnels et médicaux du preneur doivent être fournis (sections 5 et 6).	□ Invalidité ou décès du preneur	□ Invalidité ou décès du preneur
Non offerte lorsque le preneur est une entreprise ou lorsqu'il y a plus d'un preneur.		
Avenant temporaire fixe	☐ 10 ans ☐ 20 ans ☐ 25 ans ☐ 30 ans ☐ 35 ans	☐ 10 ans ☐ 20 ans ☐ 25 ans ☐ 30 ans ☐ 35 ans
	Capital assuré:\$	Capital assuré:\$
Avenant Source revenu mensuel	□ 15 ans □ 20 ans □ 25 ans	□ 15 ans □ 20 ans □ 25 ans
pour vos proches Non offert lorsque le preneur est une entreprise.	□ Durée fixe □ Durée décroissante Versement mensuel assuré:\$	☐ Durée fixe ☐ Durée décroissante Versement mensuel assuré:
Avenant de maladies graves	□ 20 ans □ 25 ans □ 30 ans □ 35 ans	□ 20 ans □ 25 ans □ 30 ans □ 35 ans
	Capital assuré:\$	Capital assuré:\$
Avenant d'assurance Fracture accidentelle	□ 1 unité □ 2 unités	□ 1 unité □ 2 unités
	☐ Individuelle ☐ Individuelle avec enfants*	☐ Individuelle ☐ Individuelle avec enfants*
Avenant d'assurance vie pour enfants*	Capital assuré:\$	Capital assuré:\$
Remplir obligatoirement la section 11.		
Avenant de maladies graves pour enfants* Remplir obligatoirement la section réservée aux enfants.	Capital assuré:\$	Capital assuré:\$
* Les enfants doivent être ceux de la personne à assurer e	t ce en vertu de leur acte de naissance ou par adoption légale	



11665271 Proposition no: 7 de 34

RENSEIGNEMENTS SUR LE BÉNÉFICIAIRE

Absence de désignation de bénéficiaire: En l'absence de désignation de bénéficiaire, la prestation prévue sera payable au preneur, s'il est en vie, ou à sa succession.

Bénéficiaire révocable/irrévocable: La désignation de bénéficiaire est révocable à moins d'indication contraire. Au Québec, toutefois, si le preneur désigne la personne à laquelle il est marié ou uni civilement comme bénéficiaire, cette désignation est réputée irrévocable à moins que le preneur n'ait indiqué qu'il souhaite qu'elle soit RÉVOCABLE.

La désignation d'un bénéficiaire irrévocable entraîne des conséquences importantes. Notamment, le consentement de celui-ci sera nécessaire pour le remplacer ou pour effectuer certaines modifications ou transactions. Il est à noter qu'un bénéficiaire irrévocable mineur ne peut consentir à une modification ou à une transaction et ni les parents ni le tuteur ne peuvent signer à cette fin au nom de ce bénéficiaire irrévocable mineur.

Bénéficiaire mineur: À l'extérieur du Québec, si un mineur est désigné comme bénéficiaire, il est recommandé de nommer un fiduciaire. En nommant un fiduciaire, la prestation sera payable au fiduciaire qui la détiendra en fiducie pour le bénéficiaire mineur jusqu'à ce que celui-ci atteigne sa majorité (sans objet au Québec). Au Québec, c'est le tuteur du bénéficiaire mineur qui recevra la prestation payable à moins qu'une fiducie officielle n'ait été créée.

Bénéficiaire subsidiaire: Si le bénéficiaire prédécède l'assuré, la prestation prévue sera payable au bénéficiaire subsidiaire.

4.1 ASSURANCE VIE

PERSONNE À ASSURI	ER 1				
BÉNÉFICIAIRE					
Nom	Prénom	Date de naissance (au Québec lien Année Mois Jour avec le preneur)	Cocher u Révocable	ine case (Irrévocable	Quote-part % Total 100 %
				□ .	
BÉNÉFICIAIRE SUBSID	NAIRE				
PERSONNE À ASSURI	ER 2				
BÉNÉFICIAIRE					
Nom	Prénom	Date de naissance Lien avec l'assuré (au Québec lien Année Mois Jour avec le preneur)	Cocher u Révocable	ine case (Irrévocable	Quote-part % Total 100 %
			🗆		
			🗆		
			🗆		
BÉNÉFICIAIRE SUBSID	NAIRE				
DENEI IOIAIRE GODGID		1			

11665271

4 RENSEIGNEMENTS SUR LE BÉNÉFICIAIRE (suite)

4.2 MALADIES GRAVES PROTECTION ENRICHIE ET MALADIES GRAVES ENFANT

Maladies graves protection enrichie

Pour la **prestation de maladies graves**, aucun bénéficiaire ne doit être désigné puisque la prestation est payable au preneur.

Si le **remboursement de primes au décès** a été choisi, un bénéficiaire doit être désigné.

Si le *remboursement des primes au rachat ou à l'expiration* a été choisi, le preneur est le bénéficiaire à moins qu'une désignation contraire soit faite.

Maladies graves enfant

Pour la **prestation de maladies graves** et pour l'**Option santé**, aucun bénéficiaire ne doit être désigné puisque la prestation est payable au preneur.

Pour la prestation de décès, un bénéficiaire doit être désigné.

,				
PERSONNE À ASSURER 1				
BÉNÉFICIAIRE				
Nom	Prénom	Date de naissance Lien avec l'assuré (au Québec lien Année Mois Jour avec le preneur)		Remboursement ote-part % de primes/prestatior tal 100 % de décès
			_	☐ rachat/expiration ☐ décès
			_	☐ rachat/expiration ☐ décès
			_	☐ rachat/expiration ☐ décès
			_	☐ rachat/expiration ☐ décès
BÉNÉFICIAIRE SUBSIDIAIRE				
			_	☐ rachat/expiration ☐ décès
			_	☐ rachat/expiration ☐ décès
PERSONNE À ASSURER 2				
BÉNÉFICIAIRE				
Nom	Prénom	Date de naissance Lien avec l'assuré (au Québec lien Année Mois Jour avec le preneur)	Cocher une case Révo- Irrévo- Quo cable cable To	Remboursement ote-part % de primes/prestatior tal 100 % de décès
				☐ rachat/expiration ☐ décès
			_	☐ rachat/expiration ☐ décès
				☐ rachat/expiration ☐ décès
			_	☐ rachat/expiration ☐ décès
BÉNÉFICIAIRE SUBSIDIAIRE	<u> </u>			
			_	□ rachat/expiration □ décès
			ПП	☐ rachat/expiration ☐ décès



Proposition n° : 11665271 9 de 34

SECTIONS RÉSERVÉES À LA PERSONNE À ASSURER DE 18 ANS OU PLUS (Si la personne à assurer est âgée de moins de 18 ans, passer à la section 9)

5 RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

5.2

5.1 <u>AUTRES ASSURANCES EN VIGUEUR OU À L'ÉTUDE</u>

PERSONNE À ASSURER 1									
Détenez-vous présentement un contrat d'assurance vie (VIE), d'assurance maladies graves (MG), d'assurance de soins de longue durée (SLD) ou d'assurance invalidité (AI) ou avez-vous une proposition d'assurance à l'étude pour un de ces types d'assurance? Si oui, fournir les renseignements sur ces contrats ou propositions.									
Si oui, iournii les renseignements sur ces contrats ou propositions.	Année et mois d'émission Personnelle/ demandée remplacera (cocher si à l'étude) D'affaires ce contrat d'assurance?								
VIE MG SLD AI Capital assuré Décès accidentel Nom de la compagnie	Année Mois À l'étude P A Joindre au besoin le préavis de remplacement.								
	Oui On								
	Oui Non								
	Oui Non								
PERSONNE À ASSURER 2									
Détenez-vous présentement un contrat d'assurance vie (VIE), d'assurance maladies grav ou d'assurance invalidité (AI) ou avez-vous une proposition d'assurance à l'étude pour un	ves (MG), d'assurance de soins de longue durée (SLD)								
Si oui, fournir les renseignements sur ces contrats ou propositions.	Est-ce que l'assurance								
	Année et mois d'émission Personnelle/ demandée remplacera (cocher si à l'étude) D'affaires ce contrat d'assurance?								
VIE MG SLD AI Capital assuré Décès accidentel Nom de la compagnie	Année Mois À l'étude P A Joindre au besoin le préavis de remplacement.								
	U Oui Non								
	Oui Non								
	Oui Non								
ANTÉCÉDENTS D'ASSURANCE									
PERSONNE À ASSURER 1	ON THE STATE OF TH								
Avez-vous déjà eu une proposition d'assurance vie (VIE), d'assurance maladies graves (M modifiée, annulée ou qui a fait l'objet d'une surprime? Oui Non Si oui, fournir les	s renseignements sur ces propositions.								
Année Mois VIE MG AI Nom de la compagnie Décision	Raison								
PERSONNE À ASSURER 2									
Avez-vous déjà eu une proposition d'assurance vie (VIE), d'assurance maladies graves (M modifiée, annulée ou qui a fait l'objet d'une surprime ? ☐ Oui ☐ Non Si oui , fournir les	(G) ou d'assurance invalidité (AI) qui a été refusée, différée, renseignements sur ces propositions.								
Année Mois VIE MG AI Nom de la compagnie Décision	Raison								

La Capitale

11665271 La Capitale

5 RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (suite)

5.3 USAGE DE TABAC

	PERSONNE À ASSURER 1 PERSONNE À ASSURER 2	PERSONNE À ASSURER 2						
	Au cours des 12 derniers mois, avez-vous fumé la cigarette, le cigarillo, le cigare, la pipe ou fait usage de toute autre forme de tabac, de marijuana ou d'un substitut tels que la gomme, le timbre cutané (patch) ou la cigarette électronique? Au cours des 12 derniers mois, avez-vou le cigare, la pipe ou fait usage de toute a ou d'un substitut tels que la gomme, le togarette électronique? Oui Non Si oui:	utre forme imbre cut	e de tal	oac, de ma	illo, rijuana			
	Type Quantité Fréquence Type Quantité	Fréqu	ience					
	Si vous avez cessé de fumer dans les 12 derniers mois, indiquer la date de cessation : Année Mois Si vous avez cessé de fumer dans les 12 mois, indiquer la date de cessation :	derniers		l l l Année	Mois			
	Cocher OUI ou NON. Pour chaque réponse affirmative, fournir des précisions ou remplir le questionnaire demandé disponible dans le logiciel d'illustration.	PERSO À ASSU	ONNE JRER 1 Non		ONNE URER 2 Non			
5.4	BOISSONS ALCOOLIQUES Consommez-vous des boissons alcooliques ? Si oui, indiquer la quantité hebdomadaire actuelle (nombre de verres de bière, vin ou spiritueux).							
5.5	Au cours des 5 dernières années, votre consommation d'alcool a-t-elle changé? Si oui , remplir le questionnaire relatif à la consommation de boissons alcooliques.							
5.6	USAGE DE DROGUES OU D'OPIACÉS Faites-vous ou avez-vous fait usage de drogues ou d'opiacés, de stupéfiants tels que cocaïne, LSD, barbituriques, amphétamines ou autres substances similaires? Si oui, remplir le questionnaire relatif à l'usage de drogues ou d'opiacés.							
5.7	CONDUITE AUTOMOBILE Avez-vous déjà été accusé ou reconnu coupable de conduite avec facultés affaiblies? Si oui, remplir le questionnaire relatif à la conduite automobile.							
5.8	Au cours des 5 dernières années, votre permis de conduire a-t-il été suspendu ou révoqué? Si oui , remplir le questionnaire relatif à la conduite automobile.							
5.9	Àu cours des 5 dernières années, avez-vous été trouvé coupable de 3 infractions ou plus au Code de la sécurité routière ? Si oui , remplir le questionnaire relatif à la conduite automobile.							
5.10	DOSSIER CRIMINEL Avez-vous déjà été accusé ou reconnu coupable d'une infraction criminelle quelconque ? Si oui, préciser pour chacune des infractions, la nature, la date, la sentence et la probation.							
5.11	ENVOLÉES AÉRIENNES Avez-vous l'intention de faire ou avez-vous fait au cours des 2 dernières années des envolées aériennes autrement que comme passager? Si oui, remplir le questionnaire relatif à l'aviation.							
5.12	SPORTS HASARDEUX Avez-vous l'intention de faire ou avez-vous fait au cours des 2 dernières années de l'alpinisme, des courses de véhicules motorisés, du deltaplane, du parachutisme, de la plongée sous-marine ou toute autre activité ou sport hasardeux? Si oui, remplir le questionnaire approprié.							
5.13	VOYAGE OU RÉSIDENCE À L'ÉTRANGER Au cours des 2 dernières années, avez-vous voyagé ou résidé à l'extérieur du Canada ou des États-Unis ? Si oui, remplir le questionnaire relatif aux voyages et à la résidence à l'étranger.							
5.14	Au cours des 2 prochaines années, prévoyez-vous voyages et à la résidence à l'extérieur du Canada ou des États-Unis? Si oui, remplir le questionnaire relatif aux voyages et à la résidence à l'étranger.							

La Capitale &

Proposition n° : 11665271 11 de 34

6 RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX (Ne pas remplir la section 6 si un EXAMEN PARAMÉDICAL ou une ENTREVUE TÉLÉPHONIQUE est demandé.)

6.1 ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX

	Cocher OUI ou NON. Pour chaque réponse affirmative : - Encercler la maladie, l'affection ou la situation concernée. - Fournir des précisions à la section 6.2 « Renseignements supplémentaires » ou remplir le questionnaire		ONNE JRER 1		ONNE JRER 2
611	demandé disponible dans le logiciel d'illustration.	Oui	Non	Oui	Non
0.1.1	Avez-vous déjà consulté, été traité ou présenté des signes ou des symptômes pour l'une ou l'autre des maladies énumérées ci-dessous ?				
	a) SYSTÈME CARDIOVASCULAIRE: Tension artérielle élevée, taux de cholestérol ou de triglycérides élevé, douleur à la poitrine, palpitations, rythme cardiaque irrégulier, souffle au cœur, rhumatisme articulaire aigu, crise cardiaque, accident vasculaire cérébral, anévrisme ou autre trouble du cœur ou des vaisseaux sanguins?				
	b) SYSTÈME RESPIRATOIRE: Asthme, emphysème, essoufflement, bronchite chronique, apnée du sommeil, autre trouble respiratoire ou pulmonaire? Si oui , remplir le questionnaire relatif aux troubles respiratoires.				
	c) SYSTÈME GASTRO-INTESTINAL:				
	c1. Hépatite, cirrhose du foie, pancréatite ou trouble du foie?				
	c2. Colite ulcéreuse, maladie de Crohn, hémorragie, trouble de l'œsophage, de l'estomac, de la vésicule biliaire ou des intestins? Si oui , remplir le questionnaire relatif aux maladies intestinales.				
	d) SYSTÈME GÉNITO-URINAIRE : Anomalies dans l'urine, trouble des reins, de la vessie, de la prostate, des organes génitaux, maladies sexuellement transmissibles ou Pap test anormal?				
	e) SYSTÈME ENDOCRINIEN:				
	e1. Trouble de la thyroïde ou autre affection glandulaire?				
	e2. Diabète? Si oui , remplir le questionnaire relatif au diabète.				
	f) SYSTÈME MUSCULO-SQUELETTIQUE:				
	f1. Douleur ou trouble du dos ou du cou? Si oui , remplir le questionnaire relatif aux troubles du dos ou du cou.				
	f2. Arthrite, goutte, bursite, tendinite, entorse ou autre trouble des muscles, des ligaments, des os ou des articulations? Si oui, remplir le questionnaire relatif aux troubles musculo-squelettiques.				
	g) SYSTÈME NERVEUX: Épilepsie, paralysie, sclérose en plaques, coma, maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson, étourdissements, pertes d'équilibre, névrite optique, vue brouillée, engourdissements, fourmillements ou tout autre trouble neurologique?				
	h) SANTÉ MENTALE: Dépression, épuisement professionnel, trouble d'adaptation, anxiété, fatigue/surmenage ou tout autre trouble psychologique, psychiatrique ou mental? Si oui , remplir le questionnaire relatif aux troubles psychologiques.				
	i) SYSTÈME IMMUNITAIRE : Lupus, parasida (ARS), SIDA ou test permettant de vérifier la possibilité d'une exposition au SIDA ou au VIH (virus de l'immunodéficience humaine) ou tout autre trouble du système immunitaire?				
	j) GÉNÉRAL:				
	j1. Anémie ou autre maladie du sang, leucémie, trouble des ganglions, cancer, tumeur, kyste, polype, nodule, maladie ou lésion anormale de la peau, affection des yeux, des oreilles, des seins incluant masses?				
	j2. Autre désordre physique ou mental non mentionné à la question 6.1.1 a) à j1?				
612					
0.1.2	Avez-vous déjà reçu un traitement ou vous a-t-on conseillé de suivre un traitement ou de consulter un médecin concernant votre consommation de drogue ou d'alcool?				
6.1.3	Au cours des 5 dernières années,				
	a) Avez-vous passé un électrocardiogramme, une radiographie, une tomographie (CT scan), une imagerie par résonance magnétique (IRM), des tests sanguins, des examens de contrôle, de dépistage ou des tests diagnostiques?				
	b) Avez-vous été admis comme patient dans un hôpital ou une clinique?				
6.1.4	Au cours des 5 dernières années, avez-vous été invalide ou absent du travail pour une période de 4 semaines consécutives ou plus en raison de maladie ou de blessure?				

La Capitale

11665271

Proposition no:

6 RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX (SUITe) (Ne pas remplir la section 6 si un EXAMEN PARAMÉDICAL ou une ENTREVUE TÉLÉPHONIQUE est demandé.)

<i>C</i> 1	ANITÉ	OÉDE	INTS MÉDICAUX (suite)		PERSO À ASSU	RER 1	À ASS	ONNE URER 2
0.1			•	ous subi une mammographie ou une échographie des seins?	Oui	Non	Oui	Non
	6.1.6	Avez-v traiter	vous déjà consulté ou vous a-t-on c nent à la suite d'une anomalie déco	conseillé de consulter un médecin ou un spécialiste ou de suivre un puverte lors d'une échographie, d'une biopsie ou d'une mammographie?				
	6.1.7	Prene	z-vous des médicaments? Si oui , _l	préciser lesquels.				
	6.1.8	Prése	ntez-vous des symptômes ou des s	signes pour lesquels vous n'avez pas encore consulté?				
	6.1.9	Devez de cor	-vous consulter un médecin ou un ntrôle ou des tests diagnostiques q	spécialiste, suivre un traitement, subir une opération, des examens ui n'ont pas encore été effectués?				
	6.1.10	Avez-v	vous déjà eu des complications du tionnel, prééclampsie, césarienne,	rant une grossesse ou au moment d'un accouchement (diabète dépression post-partum, etc.)?				
	6.1.11	a) Ête	s-vous enceinte?					
		•	oui , quelle est la date prévue de l'a	ccouchement?	Année	Mois	Anné	ee Mois
6.2	RENS	EIGN	EMENTS SUPPLÉMENTAIRES	Au besoin, utiliser une feuille supplémentaire datée et dûment signée.				
	Quest	tion nº	Nom de la personne à assurer	Diagnostic, date du diagnostic, dates des consultations, raison, résultats, honoms et adresses des médecins ou hôpitaux consultés	spitalisatior	ıs, chirur	gies,	

La Capitale **

Proposition n° : 11665271 13 de 34

6 RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX (SUITE) (Ne pas remplir la section 6 si un EXAMEN PARAMÉDICAL ou une ENTREVUE TÉLÉPHONIQUE est demandé.)

63	TΔII	1 F	FT	PΩI	Dς

PE	RSONNE À ASSURER 1				PERSO	NNE À ASSU	RER 2					
Taill	le: 🗆 cm 🗀] pi/po Poids: _	□]kg □lb	Taille:		□ cm □	pi/po Po	oids: _		□ kg	⊒ lb
Au (cours des douze derniers r lb) ou plus? □ Oui □ N	mois, votre poids a-	t-il diminué d	le 4,5 kg	Au cour	s des douze ou plus? 🗆	derniers m	iois, votre p	oids a-	t-il diminu	é de 4,5	kg
•	vui , quel est le poids perdu		kg □ lb		` ,	juel est le po				kg □ lb		
	son de la perte de poids :		•			de la perte de	•			_		
i.4 <u>MÉ</u>	<u>DECINS</u>											
6.4.	1 Médecin personnel				. —	,						
	PERSONNE À ASSURE	R 1			PER	SONNE À AS	SURER 2					
	Nom du médecin personne	el			Nom	du médecin p	ersonnel					
	·					·					1 1 1	1 1
	Adresse		Ind. rég.	Téléphone	Adres	sse				nd. rég.	Télépho	
			Date de la der	rnière consultation					Da 	ate de la der	nière con: 	sultation
	Raison de la dernière cons	ultation	Année	Mois Jour	Raiso	n de la derniè	re consultat	ion		Année	Mois	Jour
	Districts of the Lord of the				Díant.	1.11 (1.1	t 1 /	11			1 (-)	
	Résultats et état actuel (co		ments recomm	iandes)	Kesui	tats et état ac	tuei (consu	itations ou tr	alterner	its recomm	andes)	
6.4.	2 Dernier médecin cons PERSONNE À ASSURER		_	_	DED	SONNE À AS	CIIDED 2				_	_
	FERSONNE A ASSURE	\1			PER	SONNE A AS	JUNER Z					
	Nom du dernier médecin c	consulté, si différent			Nom	du dernier mé	decin consu	ılté, si différe	ent			
					_							
	Adresse		Ind. rég.	Téléphone nière consultation	Adres	sse				nd. rég. ate de la der	Télépho	
	Raison de la dernière cons	ultation	Année	Mois Jour	Raiso	n de la derniè	re consultat	ion		Année	Mois	Jour
	Résultats et état actuel (co	onsultations ou traiter	ments recomm	nandés)		tats et état ac	tuel (consul	tations ou tr	aitemer	nts recomm	andés)	
	`			,			`				,	
5.5 <u>AN</u>	<u>TÉCÉDENTS FAMILIAU</u>	<u>IX</u>							PERS À ASS	SONNE SURER 1		ONNE URER 2
Est- sou	ce qu'un des membres de ffert de maladie cardiaqu	e la famille (vivant o le ou vasculaire, d'h	u décédé) de	la personne à ass artérielle, de trai	surer, soit umatisme	père, mère, f vasculaire d	rère, sœur érébral, ca	, a déjà ancer.	Oui	Non	Oui	Non
diab	pète, maladie polykystique ntington, sclérose latérale	e des reins, sclérose	en plaques,	maladie d'Alzhein	ner, malad	ie de Parkins	son, chorée	e de				
	uis ci-dessous.	amyon opinquo ou s	ao touto dati	o maiadio noi odic	uno . 010	41 , 104111111100	7 10110015110	ornorito				
						Âge au						
No	m de la personne à assurer	Lien de parenté ave		lom de la maladie (le cancer, préciser		début de la maladie	Âge si vivant	Âge au décès	Ca	use du déc	ès	
		рогоото и исои.		, p	,,							

La Capitale ***

Proposition n° : 11665271



11665271 **La Capitale** Proposition no:

- Si un avenant de maladies graves pour enfants est demandé, remplir les sections 8, 9 et 10.
- Si une garantie principale d'assurance vie est demandée et que la personne à assurer a moins de 18 ans, remplir les sections 9 et 10.
- Si une garantie principale de maladies graves est demandée et que la personne à assurer a moins de 18 ans, remplir les sections 9 et 10.
 - Si un avenant d'assurance vie pour enfants est demandé, remplir la section 11.

IDENTIFICATION DES ENFANTS DE L'AVENANT DE MALADIES GRAVES POUR ENFANTS

Les enfants doivent être ceux de la personne à assurer, et ce, en vertu de leur acte de naissance ou par adoption légale. Tous les enfants de moins de 18 ans de la personne à assurer doivent être identifiés. Lorsqu'il y a plus de 2 enfants, utiliser autant de propositions supplémentaires que nécessaire.

Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance Année Mois Jour
Enfant 1		M _ F L	
Enfant 2		_	
RENSEIGNEMENTS PERSONNELS			

9.1 AUTRES ASSURANCES EN VIGUEUR OU À L'ÉTUDE

PERSONNE	PERSONNE À ASSURER 1 OU ENFANT 1						
L'enfant dét à l'étude po	L'enfant détient-il présentement un contrat d'assurance vie (VIE) ou d'assurance maladies graves (MG) ou l'enfant a-t-il une proposition d'assurance à l'étude pour un de ces types d'assurance? Oui Non Si oui, fournir les renseignements sur ces contrats ou propositions.						
	21			Année et mois d'émission (cocher si à l'étude)	Est-ce que l'assurance demandée remplacera ce contrat d'assurance?		
VIE MG C	apital assuré	Décès accidentel	Nom de la compagnie	Année Mois À l'étude	Joindre au besoin le préavis de remplacement.		
	\$	\$			□ Oui □ Non		
	\$	\$			□ Oui □ Non		
PERSONNE	E À ASSURER 2 OU	ENFANT 2					
L'enfant dét à l'étude po	ient-il présenteme	ent un contrat d'assu d'assurance? □ 0	rance vie (VIE) ou d'assurance maladies graves (MG ui □ Non Si oui , fournir les renseignements sur ce	i) ou l'enfant a-t-il une propes contrats ou propositions	osition d'assurance		
α. στα ασ ρο	a. a. ac coc cy poc			Année et mois d'émission (cocher si à l'étude)	Est-ce que l'assurance demandée remplacera ce contrat d'assurance?		
VIE MG C	apital assuré	Décès accidentel	Nom de la compagnie	Année Mois À l'étude	Joindre au besoin le préavis de remplacement.		
	\$	\$			□ Oui □ Non		
l	\$	\$			□ Oui □ Non		

La Capitale

11665271 Proposition no:

9 RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (suite)

9.2 ANTÉCÉDENTS D'ASSURANCE

fait l'objet d'une surprime ? □ Oui Année Mois VIE MG Nom de la	compagnie	Décision	Raison	
			RAISOII	
		<u> </u>		
PERSONNE À ASSURER 2 OU ENFAN	IT 2			
L'enfant a-t-il déjà eu une propositior fait l'objet d'une surprime? □ Oui	n d'assurance vie (VIE) □ Non Si oui fournir	ou d'assurance mal	ladies graves (MG) qui a été refusée, diff	érée, modifiée, annulée ou qu
,	,	G		
Année Mois VIE MG Nom de la		Décision	Raison	
RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX	MEMDDES DE LA I			
			EANT	
KENSEIGINEIVIEN IS KELAI IFS AU)	N WEWDRES DE LA I	FAMILLE DE L'ENI	<u>FANT</u>	
<u>KENSEIGINEMEN IS KELATIFS AU)</u>	PERSONI	NE À F	PERSONNE À	
		NE À F	PERSONNE À RER 2/ ENFANT 2	
9.3.1 Frères et sœurs de l'enfant L'enfant a-t-il des frères et sœurs	PERSONI ASSURER 1/ E Oui	NE À F ENFANT 1 ASSU	PERSONNE À RER 2/ ENFANT 2 Ji Non	
9.3.1 Frères et sœurs de l'enfant	PERSONI ASSURER 1/ E Oui ?	NE À F ENFANT1 ASSU Non Ou	PERSONNE À IRER 2/ ENFANT 2 ui Non	
9.3.1 Frères et sœurs de l'enfant L'enfant a-t-il des frères et sœurs Si oui, combien?	PERSONI ASSURER 1/ E Oui ?	NE À F ENFANT 1 ASSU Non Ou	PERSONNE À IRER 2/ ENFANT 2 ui Non	
9.3.1 Frères et sœurs de l'enfant L'enfant a-t-il des frères et sœurs Si oui, combien?	PERSONI ASSURER 1/E Oui ?	NE À F ENFANT 1 ASSU Non Ou	PERSONNE À IRER 2/ ENFANT 2 ui Non	
9.3.1 Frères et sœurs de l'enfant L'enfant a-t-il des frères et sœurs Si oui, combien? 9.3.2 Antécédents d'assurance des m PERSONNE À ASSURER 1 OU E	PERSONI ASSURER 1/ E Oui ?	NE À FENFANT 1 ASSU Non Ou de l'enfant	PERSONNE À IRER 2/ ENFANT 2 ui Non	e des parents, des frères et sœ
9.3.1 Frères et sœurs de l'enfant L'enfant a-t-il des frères et sœurs Si oui, combien? 9.3.2 Antécédents d'assurance des m PERSONNE À ASSURER 1 OU E Inscrire ci-dessous toute assura	PERSONI ASSURER 1/E Oui ? nembres de la famille ENFANT 1 ance vie (VIE), maladies Lien de parenté	NE À FASSU Non Ou de l'enfant graves (MG) ou inva	PERSONNE À RER 2/ ENFANT 2 ui Non U U U U U U U U U U U U U	Année
9.3.1 Frères et sœurs de l'enfant L'enfant a-t-il des frères et sœurs Si oui, combien? 9.3.2 Antécédents d'assurance des m PERSONNE À ASSURER 1 OU E Inscrire ci-dessous toute assura Nom du membre de la famille de l'enfant	PERSONI ASSURER 1/E Oui ? ———————————————————————————————————	NE À ENFANT 1 Non Ou de l'enfant graves (MG) ou inva	PERSONNE À RER 2/ ENFANT 2 ui Non	Année d'émission À l'é
D.3.1 Frères et sœurs de l'enfant L'enfant a-t-il des frères et sœurs Si oui, combien? D.3.2 Antécédents d'assurance des m PERSONNE À ASSURER 1 OU E Inscrire ci-dessous toute assura Nom du membre de la famille de l'enfant	PERSONI ASSURER 1/E Oui ? nembres de la famille ENFANT 1 ance vie (VIE), maladies Lien de parenté avec l'enfant	NE À ENFANT 1 Non Ou de l'enfant graves (MG) ou inva	PERSONNE À RER 2/ ENFANT 2 ui Non	Année d'émission À l'é
D.3.1 Frères et sœurs de l'enfant L'enfant a-t-il des frères et sœurs Si oui, combien? D.3.2 Antécédents d'assurance des m PERSONNE À ASSURER 1 OU E Inscrire ci-dessous toute assura Nom du membre de la famille de l'enfant	PERSONI ASSURER 1/E Oui ? nembres de la famille ENFANT 1 ance vie (VIE), maladies Lien de parenté avec l'enfant	NE À ENFANT 1 Non Ou de l'enfant graves (MG) ou inva	PERSONNE À RER 2/ ENFANT 2 ui Non	Année d'émission À l'é
3.3.1 Frères et sœurs de l'enfant L'enfant a-t-il des frères et sœurs Si oui, combien? 3.3.2 Antécédents d'assurance des m PERSONNE À ASSURER 1 OU E Inscrire ci-dessous toute assura Nom du membre de la famille de l'enfant	PERSONI ASSURER 1/E Oui ? nembres de la famille ENFANT 1 ance vie (VIE), maladies Lien de parenté avec l'enfant	NE À ENFANT 1 Non Ou de l'enfant graves (MG) ou inva	PERSONNE À RER 2/ ENFANT 2 ui Non	Année d'émission À l'é
9.3.1 Frères et sœurs de l'enfant L'enfant a-t-il des frères et sœurs Si oui, combien? 9.3.2 Antécédents d'assurance des m PERSONNE À ASSURER 1 OU E Inscrire ci-dessous toute assura Nom du membre de la famille de l'enfant PERSONNE À ASSURER 2 OU I Inscrire ci-dessous toute assura	PERSONI ASSURER 1/E Oui ? nembres de la famille ENFANT 1 ance vie (VIE), maladies Lien de parenté avec l'enfant ENFANT 2 ance vie (VIE), maladies	NE À ENFANT 1 Non Ou de l'enfant graves (MG) ou inva VIE MG AI Capit	PERSONNE À RER 2/ ENFANT 2 ui Non	Année d'émission À l'é
2.3.1 Frères et sœurs de l'enfant L'enfant a-t-il des frères et sœurs Si oui, combien? 2.3.2 Antécédents d'assurance des m PERSONNE À ASSURER 1 OU E Inscrire ci-dessous toute assura Nom du membre de la famille de l'enfant PERSONNE À ASSURER 2 OU I	PERSONI ASSURER 1/E Oui ? nembres de la famille ENFANT 1 ance vie (VIE), maladies Lien de parenté avec l'enfant ENFANT 2	NE À ENFANT 1 Non Ou de l'enfant graves (MG) ou inva VIE MG Al Capit UIE MG AI Capit Graves (MG) ou inva	PERSONNE À RER 2/ ENFANT 2 ui Non Ilidité (AI) en vigueur ou à l'étude sur la vie tal assuré Nom de la compagnie \$ \$ S	Année d'émission À l'é
2.3.1 Frères et sœurs de l'enfant L'enfant a-t-il des frères et sœurs Si oui, combien? 2.3.2 Antécédents d'assurance des m PERSONNE À ASSURER 1 OU E Inscrire ci-dessous toute assura Nom du membre de la famille de l'enfant PERSONNE À ASSURER 2 OU E Inscrire ci-dessous toute assura Nom du membre de la famille de l'enfant	PERSONI ASSURER 1/E Oui ? nembres de la famille ENFANT 1 ance vie (VIE), maladies Lien de parenté avec l'enfant ENFANT 2 ance vie (VIE), maladies Lien de parenté avec l'enfant	NE À ENFANT 1 Non Ou de l'enfant graves (MG) ou inva VIE MG AI Capit graves (MG) ou inva	PERSONNE À RER 2/ ENFANT 2 ui Non Ilidité (AI) en vigueur ou à l'étude sur la vie tal assuré Nom de la compagnie \$ \$ S	Année d'émission À l'é e des parents, des frères et sœu Année d'émission À l'é

La Capitale &

b) Valeur nette (actif-passif) des parents: _

Proposition n° : 11665271 17 de 34

9 RENSEIGNEMENTS PERSONNELS (suite)

9.4 USAGE DE TABAC

	PERSONNE À ASSURER 1 OU ENFANT 1	ASSURER 2 OU ENFAN	T 2			
	le cigare, la pipe ou fait usage de toute autre forme de tabac, de marijuana le cigare, la pipou d'un substitut tels que la gomme. le timbre cutané (<i>patch</i>) ou la ou d'un substit	2 derniers mois, l'enfa e ou fait usage de tou ut tels que la gomme, ronique? □ Oui □ N	e autre form le timbre cu	ne de tat Itané (<i>pa</i>	ac, de ma	garillo, rijuana
	Type Quantité Fréquence Type	Quan	tité Fréc	quence		
	or or or are a control of the contro	ssé de fumer dans les la date de cessation :	12 derniers		l l l Année	Mois
	Cocher OUI ou NON. Pour chaque réponse affirmative, fournir des précisions ou remplir le demandé disponible dans le logiciel d'illustration.	e questionnaire	À ASSI	ONNE JRER 1/ ANT 1	À ASSI	ONNE JRER 2/ ANT 2
	BOISSONS ALCOOLIQUES		Oui	Non	Oui	Non
9.5	L'enfant consomme-t-il des boissons alcooliques ? Si oui , indiquer la quantité hebdomadaire ac verres de bière, vin ou spiritueux).	ctuelle (nombre de				
	USAGE DE DROGUES OU D'OPIACÉS					
9.6	L'enfant fait-il ou a-t-il fait usage de drogues ou d'opiacés, de stupéfiants tels que cocaïne, LSD, amphétamines ou autres substances similaires ? Si oui , remplir le questionnaire relatif à l'usage de	barbituriques, drogues ou d'opiacés.				
	CONDUITE AUTOMOBILE					
	L'enfant a-t-il déjà été accusé ou reconnu coupable de conduite avec facultés affaiblies? Si oui , re relatif à la conduite automobile.					
9.8	Le permis de conduire de l'enfant a-t-il déjà été suspendu ou révoqué? Si oui , remplir le questic conduite automobile.	onnaire relatit à la				
9.9	L'enfant a-t-il déjà été trouvé coupable d'une ou de plusieurs infractions au Code de la sécurité remplir le questionnaire relatif à la conduite automobile.	routière? Si oui ,				
	DOSSIER CRIMINEL					
9.10	L'enfant a-t-il déjà été accusé ou reconnu coupable d'une infraction criminelle quelconque ? Si chacune des infractions, la nature, la date, la sentence et la probation.	oui , préciser pour	_			
			_			
	ENVOLÉES AÉRIENNES					
9.11	L'enfant a-t-il l'intention de faire ou a-t-il fait au cours des 2 dernières années des envolées aérie comme passager ? Si oui , remplir le questionnaire relatif à l'aviation.	ennes autrement que				
	SPORTS HASARDEUX					
9.12	L'enfant a-t-il l'intention de faire ou a-t-il fait au cours des 2 dernières années de l'alpinisme, des motorisés, du deltaplane, du parachutisme, de la plongée sous-marine ou toute autre activité o Si oui , remplir le questionnaire approprié.	s courses de véhicules u sport hasardeux?				
	VOYAGE OU RÉSIDENCE À L'ÉTRANGER					
	Au cours des 2 dernières années, l'enfant a-t-il voyagé ou résidé hors du Canada ou des États-U le questionnaire relatif aux voyages et à la résidence à l'étranger.					
9.14	Au cours des 2 prochaines années, l'enfant a-t-il l'intention de voyager ou de résider hors du Cana Si oui , remplir le questionnaire relatif aux voyages et à la résidence à l'étranger.	da ou des États-Unis?				

La Capitale

Proposition n° : 11665271

10 RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX (Ne pas remplir la section 10 si un EXAMEN PARAMÉDICAL ou une ENTREVUE TÉLÉPHONIQUE est demandé.)

10.1 ANTÉCÉDENTS MÉDICAUX

	Cocher OUI ou NON. Pour chaque réponse affirmative : - Encercler la maladie, l'affection ou la situation concernée. - Fournir des précisions à la section 10.2 « Renseignements supplémentaires » ou remplir le questionnaire	À ASSL	ONNE JRER 1/ ANT 1	À ASSU	ONNE JRER 2/ ANT 2
	demandé disponible dans le logiciel d'illustration.	Oui	Non	Oui	Non
10.1.1	L'enfant a-t-il déjà consulté un médecin ou eu un diagnostic ou a-t-il déjà présenté des signes ou des symptômes concernant ce qui suit :				
	a) Malformation cardiaque ou autre anomalie congénitale?				
	b) Paralysie cérébrale, sclérose latérale amyotrophique, dystrophie musculaire, fibrose kystique ou retard du développement physique ou mental ?				
10.1.2	L'enfant est-il âgé de moins de 1 an?				
	Si oui, est-il né plus de 4 semaines avant terme?				
10.1.3	L'enfant a-t-il déjà consulté, été traité ou présenté des signes ou des symptômes pour l'une ou l'autre des maladies énumérées ci-dessous?				
	a) SYSTÈME CARDIOVASCULAIRE: Tension artérielle élevée, taux de cholestérol ou de triglycérides élevé, douleur à la poitrine, palpitations, rythme cardiaque irrégulier, souffle au cœur, rhumatisme articulaire aigu, crise cardiaque, accident vasculaire cérébral, anévrisme ou autre trouble du cœur ou des vaisseaux sanguins?				
	b) SYSTÈME RESPIRATOIRE: Asthme, emphysème, essoufflement, bronchite chronique, apnée du sommeil, autre trouble respiratoire ou pulmonaire? Si oui , remplir le questionnaire relatif aux troubles respiratoires.				
	c) SYSTÈME GASTRO-INTESTINAL:				
	c1. Hépatite, cirrhose du foie, pancréatite ou trouble du foie?				
	c2. Colite ulcéreuse, maladie de Crohn, hémorragie, trouble de l'œsophage, de l'estomac, de la vésicule biliaire ou des intestins? Si oui , remplir le questionnaire relatif aux maladies intestinales.				
	d) SYSTÈME GÉNITO-URINAIRE : Anomalies dans l'urine, trouble des reins, de la vessie, de la prostate, des organes génitaux, maladies sexuellement transmissibles ou Pap test anormal ?				
	e) SYSTÈME ENDOCRINIEN:				
	e1. Trouble de la thyroïde ou autre affection glandulaire?				
	e2. Diabète? Si oui , remplir le questionnaire relatif au diabète.				
	f) SYSTÈME MUSCULO-SQUELETTIQUE:				
	f1. Douleur ou trouble du dos ou du cou? Si oui , remplir le questionnaire relatif aux troubles du dos ou du cou.				
	f2. Arthrite, goutte, bursite, tendinite, entorse ou autre trouble des muscles, des ligaments, des os ou des articulations? Si oui , remplir le questionnaire relatif aux troubles musculo-squelettiques.				
	g) SYSTÈME NERVEUX: Épilepsie, paralysie, sclérose en plaques, coma, maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson, étourdissements, pertes d'équilibre, névrite optique, vue brouillée, engourdissements, fourmillements ou tout autre trouble neurologique?				
	h) SANTÉ MENTALE: Trouble du déficit de l'attention, autisme, dépression, trouble d'adaptation, anxiété, fatigue/surmenage ou tout autre trouble psychologique, psychiatrique ou mental? Si oui , remplir le questionnaire relatif aux troubles psychologiques.				
	i) SYSTÈME IMMUNITAIRE: Lupus, parasida (ARS), SIDA ou test permettant de vérifier la possibilité d'une exposition au SIDA ou au VIH (virus de l'immunodéficience humaine) ou tout autre trouble du système immunitaire?				
	j) GÉNÉRAL:				
	j1. Anémie ou autre maladie du sang, leucémie, trouble des ganglions, cancer, tumeur, kyste, polype, nodule, maladie ou lésion de la peau, affection des yeux, des oreilles, des seins incluant masses?				
	j2. Autre désordre physique ou mental non mentionné à la question 10.1.3 a) à j1?				
10.1.4	L'enfant a-t-il déjà reçu un traitement ou lui a-t-on conseillé de suivre un traitement ou de consulter un médecin concernant sa consommation de drogue ou d'alcool?				



11665271 Proposition no:

10 RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX (Suite) (Ne pas remplir la section 10 si un EXAMEN PARAMÉDICAL ou une ENTREVUE TÉLÉPHONIQUE est demandé.)

ANTÉC	PÉNEI	NTS MÉDICAUX (suite)		À ASSU ENFA	NT1	À ASSU ENFA	NT 2
		ours des 5 dernières années,		Oui	Non	Oui	Non
	a) L'eı par	nfant a-t-il passé un électrocardio	gramme, une radiographie, une tomographie (CT scan), une imagerie s tests sanguins, des examens de contrôle, de dépistage ou des tests				
		9 1	ent dans un hôpital ou une clinique?				
10.1.6	Au co de 4 s	ours des 5 dernières années, l'enfa semaines consécutives ou plus en	nt a-t-il été invalide ou absent du travail ou de l'école pour une période raison de maladie ou de blessure?				
10.1.7	Au co	urs des 2 dernières années, l'enfar	nt a-t-il subi une mammographie ou une échographie des seins?				
10.1.8	L'enfa traite	ant a-t-il déjà consulté ou lui a-t-or ment à la suite d'une anomalie déc	n conseillé de consulter un médecin ou un spécialiste ou de suivre un ouverte lors d'une échographie, d'une biopsie ou d'une mammographie?				
10.1.9	L'enfa	ınt prend-il des médicaments? Si c	oui , préciser lesquels.				
10.1.10	L'enfa	ant présente-t-il des symptômes o	u des signes pour lesquels il n'a pas encore consulté?				
10.1.11	L'enfa de co	ant doit-il consulter un médecin ou ntrôle ou des tests diagnostiques	un spécialiste, suivre un traitement, subir une opération, des examens qui n'ont pas encore été effectués?				
10.1.12	L'enfa (diabé	ant a-t-elle déjà eu des complicatio ète gestationnel, prééclampsie, cé	ons durant une grossesse ou au moment d'un accouchement? esarienne, dépression post-partum, etc.).				
10 1 12	a) L'eı	nfant est-elle enceinte?					
10.1.13					1 1	l	
RENSE	IGNE	oui, quelle est la date prévue de l' EMENTS SUPPLÉMENTAIRES Nom de l'enfant	Au besoin, utiliser une feuille supplémentaire datée et dûment signée. Diagnostic, date du diagnostic, dates des consultations, raison, résultats, ho noms et adresses des médecins ou hôpitaux consultés	Année		Année	· M
RENSE	IGNE	EMENTS SUPPLÉMENTAIRES	Au besoin, utiliser une feuille supplémentaire datée et dûment signée. Diagnostic, date du diagnostic, dates des consultations, raison, résultats, ho	'			· M
RENSE	IGNE	EMENTS SUPPLÉMENTAIRES	Au besoin, utiliser une feuille supplémentaire datée et dûment signée. Diagnostic, date du diagnostic, dates des consultations, raison, résultats, ho	'			· M
RENSE	IGNE	EMENTS SUPPLÉMENTAIRES	Au besoin, utiliser une feuille supplémentaire datée et dûment signée. Diagnostic, date du diagnostic, dates des consultations, raison, résultats, ho	'			: M
RENSE	IGNE	EMENTS SUPPLÉMENTAIRES	Au besoin, utiliser une feuille supplémentaire datée et dûment signée. Diagnostic, date du diagnostic, dates des consultations, raison, résultats, ho	'			· M
RENSE	IGNE	EMENTS SUPPLÉMENTAIRES	Au besoin, utiliser une feuille supplémentaire datée et dûment signée. Diagnostic, date du diagnostic, dates des consultations, raison, résultats, ho	'			: M
RENSE	IGNE	EMENTS SUPPLÉMENTAIRES	Au besoin, utiliser une feuille supplémentaire datée et dûment signée. Diagnostic, date du diagnostic, dates des consultations, raison, résultats, ho	'			: M
RENSE	IGNE	EMENTS SUPPLÉMENTAIRES	Au besoin, utiliser une feuille supplémentaire datée et dûment signée. Diagnostic, date du diagnostic, dates des consultations, raison, résultats, ho	'			. M
RENSE	IGNE	EMENTS SUPPLÉMENTAIRES	Au besoin, utiliser une feuille supplémentaire datée et dûment signée. Diagnostic, date du diagnostic, dates des consultations, raison, résultats, ho	'			: M
RENSE	IGNE	EMENTS SUPPLÉMENTAIRES	Au besoin, utiliser une feuille supplémentaire datée et dûment signée. Diagnostic, date du diagnostic, dates des consultations, raison, résultats, ho	'			· M
RENSE	IGNE	EMENTS SUPPLÉMENTAIRES	Au besoin, utiliser une feuille supplémentaire datée et dûment signée. Diagnostic, date du diagnostic, dates des consultations, raison, résultats, ho	'			· M
RENSE	IGNE	EMENTS SUPPLÉMENTAIRES	Au besoin, utiliser une feuille supplémentaire datée et dûment signée. Diagnostic, date du diagnostic, dates des consultations, raison, résultats, ho	'			· M
RENSE	IGNE	EMENTS SUPPLÉMENTAIRES	Au besoin, utiliser une feuille supplémentaire datée et dûment signée. Diagnostic, date du diagnostic, dates des consultations, raison, résultats, ho	'			· M

La Capitale

e 34 Proposition n°: 11665271

10 RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX (Suite) (Ne pas remplir la section 10 si un EXAMEN PARAMÉDICAL ou une ENTREVUE TÉLÉPHONIQUE est demandé.)

10.3 TA	ILLE	FTC	DUIDG

	PERSONNE À ASSURER 1/ENFAN	Т1		PERSONN	IE À ASSUF	RER 2/ENFA	NT 2		
	Taille: □ cm □ pi/	po Poids:	□ kg □ lb	Taille:	[□ cm □ pi	/po Poids	:	□ kg □ lb
	Au cours des douze derniers mois 4,5 kg (10 lb) ou plus? ☐ Oui ☐	s, le poids de l'enfant a-t-il Non	diminué de	Au cours d 4,5 kg (10	les douze d lb) ou plus	lerniers mo ? □ Oui [is, le poids de ⊐ Non	e l'enfant a-t-il	diminué de
	Si oui, quel est le poids perdu?	□ kg □ lb		Si oui, que	el est le poi	ds perdu?		□ kg □ lb	
	Raison de la perte de poids :			Raison de	la perte de	poids:			
10.4	<u>MÉDECINS</u>								
	10.4.1 Médecin personnel								
	PERSONNE À ASSURER 1/1	ENFANT 1		PERSO	NNE À ASS	SURER 2/EN	NFANT 2		
	Nom du médecin personnel			Nom du	médecin pe	rsonnal			
	Normal medecin personner	1 1		Nomu	medecin pe	130111161		1 1 .	. 1 1
	Adresse		Téléphone	Adresse				Ind. rég.	Téléphone
		Date de la d	lernière consultation					Date de la dern	nière consultation
	Delegan de la describer		Maia	Daissand	In In alasmath			A 6	Main laws
	Raison de la dernière consultat	ion Année	Mois Jour	Kaison d	ie ia dernier	e consultatio	n	Année	Mois Jour
	Résultats et état actuel (consu	Itations ou traitements recon	nmandés)	 Résultat	s et état act	uel (consulta	ntions ou traite	ements recomma	andés)
	10.4.2 Dernier médecin consulté								
	PERSONNE À ASSURER 1/1	ENFANT 1		PERSO	NNE À ASS	SURER 2/EN	NFANT 2		
	Nom du dernier médecin consu	ulté, si différent		Nom du	dernier méd	decin consult	é, si différent		
			<u> </u>	<u> </u>					TOTAL
	Adresse	Ind. rég.	Téléphone Iernière consultation	Adresse				Ind. rég.	Téléphone nière consultation
	Raison de la dernière consultat	ion Année	Mois Jour	Raison d	le la dernièr	e consultatio	n	Année	Mois Jour
	D'antitude of the formation of the	14.42		District			11		
	Résultats et état actuel (consu	itations ou traitements recon	nmandes)	Resultat	s et etat act	uei (consuita	itions ou traite	ements recomma	andes)
10.5	ANTÉCÉDENTS FAMILIAUX						SONNE À R 1/ ENFANT 1		RSONNE À R 2/ ENFANT 2
	Est-ce qu'un des membres de la fa et grands-parents maternels ou p	amille (vivant ou décédé) aternels, a déià souffert de	de l'enfant, soit père e maladie cardiaque	e, mère, frère	e, sœur re	Oui	Non	Oui	Non
	d'hypertension artérielle, de traur des reins, sclérose en plaques, mal	natisme vasculaire cérébr	al, cancer, diabète, n	naladie polyk	xystique				
	sclérose latérale amyotrophique or renseignements requis ci-dessou	ou de toute autre maladie	héréditaire? Si oui ,	fournir les	gtori,				
	Nom de l'enfant Lie	n de parenté avec l'enfant	Nom de la maladie (de cancer, préciser	(s'il s'agit d	Âge au début de a maladie	Âge si vivant	Âge au décès	Cause du déc	ès
						-			

La Capitale **3**

Proposition n° : 11665271 21 de 34

SECTION RÉSERVÉE À L'AVENANT D'ASSURANCE VIE POUR ENFANTS

11 AVENANT D'ASSURANCE VIE POUR ENFANTS

11 1	·	D'ASSURANCE VIE POUR ENFANTS
	. FNIENNII ~ IIF I AVENIANI	11 // C 1 D / N F V F D 1 D F F N I C

Les enfants doivent être ceux de la personne à assurer, et ce, en vertu de leur acte de naissance ou par adoption légale. Tous les enfants de moins de 18 ans de la personne à assurer doivent être identifiés.Lorsqu'il y a plus de 2 enfants, utiliser autant de propositions supplémentaires que nécessaire Date de naissance Nom Prénom Sexe Année Mois Jour _____ $\square M \square F$ Enfant 1 Enfant 2 11.2 RENSEIGNEMENTS SUR LE BÉNÉFICIAIRE Lien avec les enfants Cocher une case Date de naissance (au Québec lien avec Mois Jour Révocable Irrévocable Nom Prénom Année le preneur) 11.3 <u>AUTRES ASSURANCES EN V</u>IGUEUR OU À L'ÉTUDE ENFANT 1 L'enfant détient-il présentement un contrat d'assurance vie (VIE) ou d'assurance maladies graves (MG) ou l'enfant a-t-il une proposition d'assurance à l'étude pour un de ces types d'assurance? 🗆 Oui 🗀 Non 🕻 Si oui, fournir les renseignements sur ces contrats ou propositions. Année et mois d'émission (cocher si à l'étude) VIE MG Capital assuré Nom de la compagnie Année Mois À l'étude ENFANT 2 L'enfant détient-il présentement un contrat d'assurance vie (VIE) ou d'assurance maladies graves (MG) ou l'enfant a-t-il une proposition d'assurance à l'étude pour un de ces types d'assurance? 🗆 Oui 🗀 Non 🕻 Si oui, fournir les renseignements sur ces contrats ou propositions. Année et mois d'émission (cocher si à l'étude) Année Mois À l'étude VIE MG Capital assuré Nom de la compagnie П 11.4 ANTÉCÉDENTS D'ASSURANCE ENFANT 1 L'enfant a-t-il déjà eu une proposition d'assurance vie (VIE) ou d'assurance maladies graves (MG) qui a été refusée, différée, modifiée, annulée ou qui a fait l'objet d'une surprime? 🗆 Oui 🗆 Non Si oui, fournir les renseignements sur ces propòsitions. Mois VIE MG Nom de la compagnie Décision Raison L'enfant a-t-il déjà eu une proposition d'assurance vie (VIE) ou d'assurance maladies graves (MG) qui a été refusée, différée, modifiée, annulée ou qui a fait l'objet d'une surprime? 🗆 Oui 🗆 Non Si oui, fournir les renseignements sur ces propositions. Mois VIE MG Nom de la compagnie Décision Raison

La Capitale

T072 (05-2015)

Proposition n°: 11665271

SECTION RÉSERVÉE À L'AVENANT D'ASSURANCE VIE POUR ENFANTS

11 AVENANT D'ASSURANCE VIE POUR ENFANTS (suite)

11.5 RENSFIGNEMENTS NON MÉDICAUX

	Cocher OUI ou NON. Pour chaque répo « Renseignements supplémentaires ».	onse affirmative, fournir des précisions à la section 11.8	ENFA Oui	ANT 1 Non	ENF/	ANT 2 Non
11.5.1	Boissons alcooliques et drogues L'enfant a-t-il déjà été suivi, traité ou hos	pitalisé pour abus de boissons alcooliques ou usage de drogues?				
11.5.2	Conduite automobile 2 L'enfant a-t-il déjà vu son permis de cono ou plus au Code de la sécurité routière?	duire restreint ou révoqué ou encore, l'enfant compte-t-il 3 infractions				
11.5.3	Envolées aériennes et sports hasardeux 11.5.3 Au cours des 2 dernières années, l'enfant a-t-il volé en tant que pilote, suivi des cours de pilotage d'avion, fait de la plongée sous-marine, du parachutisme, du deltaplane ou d'autres sports hasardeux ou entend-il faire l'une ou l'autre de ces activités?					
11.6 <u>REN</u>	SEIGNEMENTS MÉDICAUX					
- Ei	her OUI ou NON. En cas de réponse affir ncercler la maladie, l'affection ou la situa purnir des précisions à la section 11.8 « R	ation concernée.	ENF#	ANT1 Non	ENF/	NOn
L'enfa leucé hépa	ant a-t-il déjà été suivi, traité ou hospitalisé mie, trouble des reins, asthme, convulsion tite B ou C ou est-il porteur de l'hépatite B	pour malformation cardiaque ou cérébrale, diabète, cancer, tumeur, s, épilepsie, trouble neurologique, dépression, anxiété, trouble du foie, ou C. du syndrome de l'immunodéficience acquise (SIDA) ou est-il				
	nt d'une affection liée au SIDA ou a-t-il été	leste positif pour le VIH ?				
	LE ET POIDS ANT 1	ENFANT 2	_			
			Poids: _		_ □ kg	⊒ lb
11.8 <u>REN</u>	SEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	Au besoin, utiliser une feuille supplémentaire datée et dûment signée.				
Ques	stion n° Nom de l'enfant	Diagnostic, date du diagnostic, dates des consultations, raison, résultats, ho noms et adresses des médecins ou hôpitaux consultés	spitalisatio	ns, chirur	rgies.	
					8,	
					,	

La Capitale &

Proposition n° : 11665271 23 de 34

T072 (05-2015)

12 PAIEMENT DES PRIMES

CHOIX DU MODE DE PAIEMENT DES PRIMES			
 ☐ Annuel Le chèque doit être fait à l'ordre de La Capitale as ☐ Chèque joint à la présente proposition 			
☐ Chèque remis à la livraison de la police Si ce		el de protection provisoire ne s'appli	que pas.
□ Débits préautorisés (DPA) Ne joindre aucun chèq			
Remplir l'accord de débits préautorisés (DPA) à		sur le compte bancaire ne sont pas fo el de protection provisoire ne s'applic	urnis, ue pas.
ACCORD DE DÉBITS PRÉAUTORI	SÉS (DPA)		
	•		
Je, soussigné, autorise La Capitale assurances et $\mathfrak g$ le spécimen de chèque ci-joint ou du compte banc	gestion du patrimoine inc. (La Capita caire ci-après identifié les montants n	e) ou son mandataire à porter nensuels fixes requis pour le pa	au débit du compte bancaire figurant sur aiement des sommes dues à La Capitale.
RENSEIGNEMENTS SUR LE COMPTE BANC	AIRE		
Joindre un spécimen de chèque ou remplir comme	e l'exemple ci-dessous:		
Numéro de succursale de l'institution du co	Numéro de succursale éro	Numéro de Numéro du compte l'institution	
Type de DPA: ☐ Personnel ☐ D'entreprise			
Date du prélèvement : Le de chaque mois	·	·	·
Je renonce à mon droit de recevoir un préavis d du montant ou de la date du DPA.	lu montant ou de la date du DPA air	si qu'à mon droit de recevoir	un préavis de tout changement
Cet accord peut être annulé sur réception par La 0 droits de recours si un débit n'est pas conforme au autorisé ou qui n'est pas compatible avec le prése d'annulation du présent accord ou sur vos droits c	u présent accord. Par exemple, vous a nt accord. Pour obtenir un formulaire	vez le droit de recevoir le reml d'annulation ou pour de plus	poursement de tout DPA qui n'est pas amples renseignements sur le droit
Nom du payeur	Adresse du pa	yeur (si autre que celle du preneu	·)
Signé à		ce jour de	20
SIGNATURE DU PAYEUR DE LA PRIME			

X

Signature du payeur de la prime

La Capitale assurances et gestion du patrimoine inc. 625, rue Saint-Amable, Québec (Québec) G1R 2G5 Téléphone : 418 528-2211 ou 1 800 463-4433 Courriel : gfi@lacapitale.com

La Capitale

QUESTIONS LIÉES AU CERTIFICAT CONDITIONNEL DE PROTECTION PROVISOIRE (assurance vie, rente d'invalidité ou maladies graves) (À remplir pour toutes les personnes à assurer)

	Remettre au preneur le certificat conditionnel de protection provisoire si les réponses à toutes les questions de cette section sont NON.	PERSO À ASSU		PERS À ASSI	
	de Cette Section Sont NON.	Oui	Non	Oui	Non
	Avez-vous déjà consulté, été traité ou présenté des signes ou des symptômes concernant ce qui suit?				
	Troubles cardiaques ou vaisseaux sanguins, y compris l'hypertension ou une tension artérielle élevée, douleurs thoraciques, angine, crise cardiaque ou accident vasculaire cérébral, cancer ou tumeur, SIDA (syndrome d'immunodéficience acquise), para-SIDA (syndrome apparenté au SIDA) ou tout autre trouble immunitaire, diabète, insuffisance rénale ou pulmonaire chronique, maladie chronique du foie, sclérose en plaques, paralysie, maladie de Parkinson ou maladie d'Alzheimer?				
	Au cours des 30 derniers jours, avez-vous consulté ou été traité par un médecin ou autre praticien pour une raison autre qu'une grossesse sans complication ou une condition mineure pour laquelle aucune autre visite de suivi n'a été fixée ou prévue ou pour laquelle des résultats sont inconnus à ce jour?				
14.3	Avez-vous eu une demande d'assurance vie, invalidité, maladies graves, soins de longue durée, individuelle ou collective, refusée, modifiée, annulée, différée ou qui a fait l'objet d'une surprime depuis moins de 3 ans?				
14.4	Avez-vous été ou êtes-vous présentement en arrêt de travail pour invalidité?				

La Capitale

11665271 Proposition no: 25 de 34

AUTORISATION DE DIVULGATION DE RENSEIGNEMENTS AU CONSEILLER OU À L'AGENT GÉNÉRAL

Le preneur et la personne à assurer autorisent l'Assureur à divulguer au conseiller ou à l'agent général les renseignements personnels recueillis sur la proposition ou au cours du processus d'évaluation du risque et qui pourraient avoir une incidence sur la prime ou l'émission du contrat. Ces renseignements sont notamment les résultats de tests médicaux ou de tests de laboratoire, les antécédents médicaux, criminels, de travail, de consommation d'alcool ou d'usage de drogues, les renseignements financiers ou tout autre élément considéré lors de l'évaluation de la proposition.

L'Assureur peut choisir de ne pas divulguer de renseignements au conseiller ou à l'agent général même si cette autorisation est signée.

Cette autorisation demeurera en vigueur 45 jours après l'émission du contrat ou l'envoi d'un avis de refus d'établir le contrat demandé. Cette autorisation peut être annulée en tout temps par l'envoi d'un avis écrit à l'Assureur.

Signé à	ce jour de20					
SIGNATURE DU PRENEUR 1	SIGNATURE DU PRENEUR 2					
Signature du preneur 1	Signature du preneur 2					
SIGNATURE DE LA PERSONNE À ASSURER 1	SIGNATURE DE LA PERSONNE À ASSURER 2					
Signature de la personne à assurer 1 ou de son tuteur légal si la personne à assurer 1 a moins de 18 ans au Québec ou moins de 16 ans à l'extérieur du Québec	Signature de la personne à assurer 2 ou de son tuteur légal si la personne à assurer 2 a moins de 18 ans au Québec ou moins de 16 ans à l'extérieur du Québec					
DÉCLARATIONS ET SIGNATURES DE LA PROPOSITION						
Le preneur et la personne à assurer déclarent que toutes les réponses et expli	cations données dans cette proposition et, le cas échéant, dans tout autre					

formulaire s'y rapportant incluant toute entrevue téléphonique ou en personne, sont complètes et véridiques, sachant que l'Assureur se base sur celles-ci pour établir le contrat.

Sous réserve des conditions générales du contrat et des conditions du certificat conditionnel de protection provisoire, s'il a été émis, le preneur et la personne à assurer conviennent que l'assurance prendra effet globalement à la date d'acceptation de la proposition par l'Assureur pourvu que cette dernière ait été acceptée sans modification, que la première prime ait été payée et qu'aucun changement ne soit survenu dans le caractère assurable du risque de la personne à assurer depuis la signature de la proposition.

Le preneur et la personne à assurer conviennent que le suicide d'une personne à assurer au cours des deux premières années qui suivent la date de prise d'effet de toute garantie d'assurance sur la vie établie pour cette personne est cause de nullité du contrat quant à cette personne et que la seule obligation de l'Assureur se limite au remboursement des primes payées pour cette garantie.

Le preneur reconnaît avoir pris connaissance de l'exposé d'assurance contenant des renseignements sur la garantie demandée dont, entre autres, les éléments garantis et non garantis et les restrictions, réductions et exclusions applicables, le cas échéant. Le preneur reconnaît que son conseiller lui a fourni des explications satisfaisantes.

La pranquir reconnaît avoir lu et compris la mise en garde relative aux comptes d'invectissement La Capitale

Proposition no:

Si le certificat conditionnel de protection provisoire a été émis, le preneur rec Le preneur reconnaît avoir reçu et lu le préavis du MIB, Inc., l'avis concernant l'avis concernant la protection des renseignements personnels.	•				
Au surplus, la personne à assurer consent à ce que le preneur souscrive cette	e assurance.				
Signé à	ce jour de 20				
SIGNATURE DU PRENEUR 1	SIGNATURE DU PRENEUR 2				
X	_ X				
Signature du preneur 1	Signature du preneur 2				
SIGNATURE DE LA PERSONNE À ASSURER 1	SIGNATURE DE LA PERSONNE À ASSURER 2				
X	X				
Signature de la personne à assurer 1 ou de son tuteur légal si la personne à assurer 1 a moins de 18 ans au Québec ou moins de 16 ans à l'extérieur du Québec	Signature de la personne à assurer 2 ou de son tuteur légal si la personne à assurer 2 a moins de 18 ans au Québec ou moins de 16 ans à l'extérieur du Québec				
SIGNATURE DU CONSEILLER					
x .					

11665271

La Capitale

17 AUTORISATION

- 1. Aux fins de l'établissement de mon assurabilité, de la gestion de mon dossier et de l'étude de mes demandes de prestations, j'autorise toute personne physique ou morale et tout organisme public ou parapublic détenant des renseignements sur mon compte dont notamment tout professionnel de la santé et tout établissement de santé, le MIB, Inc., toute institution financière, toute compagnie d'assurance ou de réassurance, tout agent de renseignement ou toute agence d'investigation, mon employeur ou mes employeurs précédents, à communiquer ces renseignements à l'Assureur ou à ses réassureurs. J'autorise également l'Assureur et ses réassureurs aux mêmes fins à communiquer auxdites personnes ou auxdits organismes dont le MIB, Inc. les renseignements qu'ils détiennent sur mon compte.
- 2. Aux mêmes fins, j'autorise l'Assureur ou ses réassureurs à demander un compte rendu d'enquête à mon sujet et à faire un bref rapport donnant des renseignements personnels sur ma santé au MIB, Inc.
- 3. La présente autorisation vaut également pour la collecte, l'utilisation et la communication de renseignements personnels concernant mes enfants mineurs, dans la mesure où ils sont visés par ma demande.
- 4. Une photocopie de la présente autorisation a la même valeur que l'original.

Signé à	ce jour de20
SIGNATURE DE LA PERSONNE À ASSURER 1	SIGNATURE DE LA PERSONNE À ASSURER 2
X	X
Signature de la personne à assurer 1 (autorisée à signer si âgée de 14 ans ou plus au Québec et si âgée de 16 ans ou plus à l'extérieur du Québec)	Signature de la personne à assurer 2 (autorisée à signer si âgée de 14 ans ou plus au Québec et si âgée de 16 ans ou plus à l'extérieur du Québec)
X	X
Signature du parent ou du tuteur légal si la personne à assurer 1 est mineure	Signature du parent ou du tuteur légal si la personne à assurer 2 est mineure
Nom du parent ou du tuteur légal signataire (en caractères d'imprimerie)	Nom du parent ou du tuteur légal signataire (en caractères d'imprimerie)
SIGNATURE DU CONSEILLER	
X	
Signature du conseiller	

La Capitale

La Capitale assurances et gestion du patrimoine inc. (l'Assureur)

Proposition n°: 11665271 27 de 34

Cette page a été laissée en blanc intentionnellement

Proposition n°: 11665271 La Capitale

28 de 34

CERTIFICAT CONDITIONNEL DE PROTECTION PROVISOIRE (assurance vie, rente d'invalidité ou maladies graves)

Remettre au preneur seulement si la personne à assurer a répondu NON aux questions de la section 14.

Le certificat conditionnel de protection provisoire (le certificat) garantit une protection d'assurance limitée pendant que la proposition d'assurance identifiée par le numéro au bas de cette page est à l'étude par l'Assureur. Le fait d'être couvert par le certificat ne garantit pas que la proposition sera acceptée.

Prise d'effet du certificat

Pour que le certificat prenne effet, les conditions suivantes doivent être respectées :

- la personne à assurer a répondu « non » aux questions liées au certificat;
- les réponses données à toutes les questions sont complètes et exactes ;
- le paiement de la première prime annuelle a été effectué ou l'accord de débits préautorisés (DPA) a été dûment rempli et signé; et
- le preneur ne doit pas avoir demandé que la date de prise d'effet du contrat soit à une date spécifique ultérieure.

Sous réserve du respect des conditions énumérées ci-dessus, le certificat prend effet à la plus éloignée des dates suivantes :

- la date de signature de la proposition dûment remplie;
- la date à laquelle le tout dernier test ou examen ou entrevue téléphonique ou déclaration ou formulaire nécessaire à l'étude de la proposition a été complété ou rempli.

Fin du certificat

L'assurance provisoire que procure ce certificat prend fin au plus rapproché des évènements suivants :

- la date de prise d'effet du contrat demandé;
- la date de l'envoi par l'Assureur au conseiller d'une contre-proposition;
- la date de l'envoi par l'Assureur au preneur d'un avis de refus d'établir le contrat demandé;
- la date de l'envoi par l'Assureur au conseiller ou au preneur d'un avis de sa décision de mettre fin à ce certificat;
- la date à laquelle le preneur demande l'annulation de la proposition;
- le 60e jour suivant la date de prise d'effet du certificat.

18.1 - Conditions et exclusions relatives à l'assurance vie

Si une personne à assurer décède pendant que le certificat est en vigueur à son égard, le versement du montant d'assurance sera effectué, comme si le contrat demandé avait été établi, sous réserve des conditions et exclusions énoncées audit contrat et au certificat, ces dernières ayant priorité.

Aucun montant d'assurance ne sera payable en vertu du certificat si la personne à assurer est âgée de moins de 15 jours ou de plus de 64 ans.

Aucun montant d'assurance ne sera payable en vertu du certificat en cas de fausse déclaration, d'omission, de réticence ou de fraude dans la proposition ou dans tout autre document qui en fait partie.

À la date de prise d'effet du certificat, la personne à assurer doit constituer un risque assurable au taux normal selon les normes de l'Assureur.

En cas de suicide de la personne à assurer, qu'elle soit saine d'esprit ou non, le certificat devient nul et la seule responsabilité de l'Assureur se limite à rembourser la prime payée, le cas échéant.

Les seuls garanties complémentaires et avenants visés par la section 18.1 sont ceux comportant une garantie d'assurance vie (excluant le décès accidentel).

Le montant d'assurance payable par personne à assurer en vertu du certificat ou de tout autre certificat en vigueur chez l'Assureur correspond au moindre des montants suivants:

- le montant d'assurance demandé MOINS toute portion du montant d'assurance demandé provenant de l'exercice d'un droit de transformation, de l'exercice d'une option d'assurabilité garantie ou d'un remplacement de contrats en vigueur chez l'Assureur;
- 500 000 \$.

18.2 - Conditions et exclusions relatives à une garantie de rente d'invalidité

Si une personne à assurer devient en état d'invalidité totale pendant que le certificat est en vigueur à son égard, l'Assureur procède à l'étude du dossier de cette personne en se basant sur ses critères de sélection habituels sans toutefois tenir compte de tout changement dans le caractère assurable du risque de cette personne survenu après la prise d'effet du certificat à son égard.

Ainsi, dans le cas où, à la date de prise d'effet du certificat et sous réserve de la prise d'effet du contrat d'assurance vie auquel la garantie de rente d'invalidité est rattachée.

- l'Assureur aurait émis une garantie de rente d'invalidité standard, une garantie de rente d'invalidité est émise conformément à la proposition;
- l'Assureur aurait émis une garantie de rente d'invalidité réduite ou modifiée, une garantie de rente d'invalidité réduite ou modifiée est émise;
- l'Assureur n'aurait pas émis de garantie de rente d'invalidité, aucune garantie n'est émise et le certificat prend fin.

Si aux termes du certificat une garantie de rente d'invalidité est émise, celle-ci comportera les mêmes conditions que la garantie demandée, dont le délai de carence, sous réserve des conditions et exclusions du certificat, ces dernières ayant priorité.

Si une personne à assurer ne devient pas en état d'invalidité totale pendant que le certificat est en vigueur à son égard, tout changement dans le caractère assurable du risque de cette personne survenu après la date de signature de la proposition, sera pris en considération pour déterminer si une garantie de rente d'invalidité est émise et, le cas échéant, à quelles conditions.

Aucun montant de rente d'invalidité ne sera payable en vertu du certificat si la personne à assurer est âgée de moins de 18 ans ou de plus de 55 ans.

Aucun montant de rente d'invalidité ne sera payable en vertu du certificat en cas de fausse déclaration, d'omission, de réticence ou de fraude dans la proposition ou dans tout autre document qui en fait partie.

Aucun montant de rente d'invalidité ne sera payable en vertu du certificat, si l'invalidité de la personne à assurer résulte d'une blessure auto-infligée volontairement ou d'une tentative de suicide, que la personne à assurer soit saine d'esprit ou non; de blessures subies au moment où la personne à assurer conduit un véhicule alors qu'elle est sous l'influence d'alcool excédant la limite légale ou de drogues; d'une grossesse, sauf les complications en découlant; de l'absorption volontaire de poison ou de l'inhalation volontaire de gaz; de l'absorption de narcotiques ou d'autres drogues, avec ou sans ordonnance médicale, pris en quantité telle qu'ils deviennent toxiques; de blessures subies à l'occasion d'une opération militaire ou de sa participation à un affrontement public, à une émeute ou à une insurrection; de sa participation directe ou indirecte à un acte criminel, à un sport hasardeux ou à une envolée autrement que comme passager ordinaire sur un vol régulier.

Le montant de rente d'invalidité payable par personne à assurer en vertu du certificat ou de tout autre certificat en vigueur chez l'Assureur correspond au moindre des montants suivants:

- le montant de rente d'invalidité demandé MOINS toute portion du montant de rente d'invalidité demandé provenant d'un remplacement de contrats en vigueur chez l'Assureur;
- 2 000 \$ par mois.

La Capitale

La Capitale assurances et gestion du patrimoine inc. (l'Assureur)

Suite à la page suivante

Proposition n°: 11665271 29 de 34

CERTIFICAT CONDITIONNEL DE PROTECTION PROVISOIRE (suite)

18.3 – Conditions et exclusions relatives à une assurance de maladies graves

Si une personne à assurer contracte une maladie grave ou subit une intervention chirurgicale assurées pendant que le certificat est en vigueur à son égard, le versement du montant d'assurance sera effectué, comme si le contrat demandé avait été établi, sous réserve des conditions et exclusions énoncées audit contrat et au certificat, ces dernières ayant priorité.

Aucun montant d'assurance ne sera payable en vertu du certificat si la personne à assurer est âgée de moins de 31 jours ou de plus de 60 ans.

Aucun montant d'assurance ne sera payable en vertu du certificat en cas de fausse déclaration, d'omission, de réticence ou de fraude dans la proposition ou dans tout autre document qui en fait partie.

À la date de prise d'effet du certificat, la personne à assurer doit constituer un risque assurable au taux normal selon les normes de l'Assureur.

Aucun montant d'assurance ne sera payable en vertu du certificat si la personne à assurer reçoit un diagnostic de cancer ou de tumeur cérébrale bénigne OU décède dans les 30 jours suivant la date du diagnostic d'une maladie grave ou d'une intervention chirurgicale assurées.

Aucun montant d'assurance ne sera payable en vertu du certificat, si la maladie grave ou l'intervention chirurgicale résulte d'une blessure auto-infligée volontairement ou d'une tentative de suicide, que la personne à assurer soit saine d'esprit ou non ; de la conduite d'un véhicule motorisé avec un taux d'alcoolémie excédant la limite légale; de l'usage d'alcool ou de drogues; d'un acte de guerre déclarée ou non; de sa participation directe ou indirecte à un acte criminel, à un sport hasardeux ou à une envolée autrement que comme passager ordinaire sur un vol régulier.

Les seuls garanties complémentaires et avenants visés par la section 18.3 sont ceux comportant une garantie de maladies graves.

Le montant d'assurance payable par personne à assurer en vertu du certificat ou de tout autre certificat en vigueur chez l'Assureur correspond au moindre des montants suivants:

- le montant d'assurance demandé MOINS toute portion du montant d'assurance demandé provenant d'un remplacement de contrats en vigueur chez l'Assureur;
- 500 000 \$ MOINS tout autre capital assuré en vertu d'une assurance maladies graves payable par l'Assureur pour la personne à assurer.

Aucun conseiller ne peut modifier les conditions du certificat.

Inscrire le nom de la personne à assurer admissible* à la protection provisoire	:	
Nom de la personne à assurer admissible * En aca de réalemeties l'Assureus validate l'admissibilité de la personne à ass	Nom de la personne à assurer admissible	
* En cas de réclamation, l'Assureur validera l'admissibilité de la personne à ass Signé à		20
SIGNATURE DU CONSEILLER		



Signature du conseiller

La Capitale

11665271

À remettre au preneur

19.1 - Préavis du MIB, Inc.

Toute demande d'assurance nécessite une collecte de renseignements qui soit la plus complète possible. Ces renseignements sont d'ordre médical, personnel ou sont relatifs à votre solvabilité.

Afin de permettre une sélection des risques plus équitable pour chacun de leurs assurés, la plupart des compagnies d'assurance, y compris l'Assureur, transigent avec un organisme appelé «MIB, Inc. (MIB)».

Tout renseignement relatif à votre assurabilité est traité de façon confidentielle. Toutefois, l'Assureur et ses réassureurs pourront en transmettre un résumé au MIB, organisme sans but lucratif formé de compagnies d'assurance vie. Cet organisme effectue un échange de renseignements au nom de ses compagnies membres.

Si vous présentez une demande d'assurance vie ou d'assurance maladie à une autre compagnie membre du MIB, ou si une demande de prestations est présentée à une telle compagnie, le MIB, sur demande, fournira à cette compagnie les renseignements contenus dans son dossier.

L'Assureur, ou ses réassureurs, peut également divulguer les renseignements contenus dans son dossier à d'autres compagnies d'assurance vie auxquelles vous pouvez présenter une demande d'assurance vie ou d'assurance maladie, ou auxquelles une demande de prestations peut être présentée.

S'il reçoit une demande de votre part, le MIB prendra des dispositions pour vous donner les renseignements apparaissant sur votre fiche. Si vous mettez en doute l'exactitude des renseignements du MIB, vous pourrez demander une rectification conformément aux procédures énoncées dans la loi américaine sur les enquêtes de crédit équitables. Voici l'adresse du MIB:

MIB. Inc.

330, avenue Université, bureau 501 Toronto (Ontario) M5G 1R7 Téléphone : 416 597-0590 www.mib.com

Le MIB reçoit des renseignements personnels, et la collecte, l'utilisation et la divulgation de tels renseignements sont régies par la Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques ainsi que par d'autres lois provinciales. Par conséquent, le MIB a consenti à protéger de tels renseignements d'une manière qui est essentiellement similaire aux pratiques de confidentialité et de sécurité des entreprises et conformément aux lois applicables, et de tels renseignements personnels ne peuvent être divulgués que conformément à ces lois. Si vous avez des questions concernant l'engagement du MIB à protéger la confidentialité et la sécurité de vos renseignements personnels, vous pouvez communiquer avec le service responsable de la confidentialité à l'adresse suivante: privacy@mib.com

19.2 – Avis concernant l'enquête, l'examen médical et tests, l'entrevue téléphonique ou en personne

Pour procéder à l'étude de votre demande d'assurance, il est possible que l'Assureur désire obtenir des renseignements additionnels.

Enquête: Un représentant d'une compagnie d'enquête peut vous contacter afin d'obtenir des renseignements d'ordre personnel et financier.

Examen médical et tests: Un médecin ou le personnel infirmier d'un organisme paramédical peut vous faire subir un examen médical, un électrocardiogramme, une radiographie pulmonaire ou tout autre test de diagnostic. Des échantillons de sang, d'urine ou de salive peuvent être prélevés. Des analyses pourront être effectuées en vue de déceler la présence des anticorps anti-VIH également appelé le virus du SIDA, déterminer le dosage du cholestérol ainsi que le dépistage de troubles hépatiques ou rénaux, de diabète, de nicotine, de drogues et de médicaments.

Avant d'effectuer un prélèvement, votre consentement écrit sera exigé.

Nous comptons sur votre collaboration pour que les rendez-vous soient pris rapidement, s'il y a lieu.

Entrevue téléphonique ou en personne: Une entrevue téléphonique ou en personne pourrait être nécessaire pour compléter votre demande d'assurance. Un évaluateur collaborant avec La Capitale communiquera alors avec vous afin de fixer un rendez-vous pour effectuer, selon les renseignements recueillis dans la proposition d'assurance, une entrevue téléphonique ou en personne. Cette entrevue devrait durer entre 30 minutes et 1 heure et vous devrez répondre à des questions ayant trait à vos antécédents médicaux (coordonnées complètes des médecins consultés au cours des 5 dernières années, liste des médicaments que vous prenez, votre taille et votre poids, etc.), à vos loisirs et à votre mode de vie. Il est donc important d'avoir en main tous les renseignements concernant ces questions. Votre évaluation comprendra aussi un bref exercice de mémoire. Une fois l'entrevue terminée, l'évaluateur ne sera pas en mesure de vous dire si vous êtes admissible ou non. Les renseignements obtenus seront ajoutés à ceux inclus dans la proposition ainsi qu'à ceux obtenus de votre médecin, le cas échéant.

19.3 – Avis concernant la protection des renseignements personnels

La Capitale traite de façon confidentielle les renseignements personnels qu'elle détient sur vous. La Capitale conserve ces renseignements dans un dossier dont l'objet est « services financiers d'assurances, de rentes, de crédit et autres services complémentaires ». Seuls les employés, les mandataires, les partenaires de distribution (tels que les représentants et leur cabinet) et les fournisseurs de services peuvent avoir accès aux renseignements personnels vous concernant, et ce, uniquement lorsque requis dans l'exercice de leurs fonctions ou dans l'exécution de leur mandat ou de leur contrat de service. Dans certains cas, La Capitale peut faire affaire avec des fournisseurs de services situés à l'extérieur du Canada. Il se pourrait que certains de vos renseignements personnels soient ainsi transférés dans un autre pays et qu'ils soient alors régis par les lois qui sont en vigueur dans ce pays. Tous les fournisseurs de services, qu'ils se trouvent ou non au Canada, sont tenus d'assurer la protection de vos renseignements personnels conformément aux politiques et pratiques établies par La Capitale.

Vous avez le droit de consulter votre dossier. Vous pouvez également y faire rectifier des renseignements si vous démontrez qu'ils sont inexacts ou incomplets. Vous devez alors en faire la demande écrite à l'adresse suivante :

La Capitale assurances et gestion du patrimoine inc.

Direction principale de l'assurance individuelle de personnes 625, rue Saint-Amable, C.P. 16040 Québec (Québec) G1K 7X8

La Capitale

La Capitale assurances et gestion du patrimoine inc. (l'Assureur)

Proposition n°: 11665271 31 de 34

Proposition no:

11665271

20 COMMANDE DE L'ENTREVUE TÉLÉPHONIQUE OU DES EXIGENCES MÉDICALES

PERSONNE À ASSURER 1

☐ QUS☐ Watermark

20.1 S'agit-il d'une présélection? \square Oui \square Non **Si oui**, ne pas commander d'entrevue téléphonique ni d'exigences médicales.

Il y a présélection dans les situations suivantes :

- 1) la personne à assurer a consulté, a été traitée, a présenté des signes ou des symptômes pour l'une ou l'autre des maladies suivantes: troubles cardiaques (infarctus, angine, pontage), diabète, cancer, insuffisance rénale ou pulmonaire chronique, maladie chronique du foie, sclérose en plaques, paralysie, maladie de Parkinson, maladie d'Alzheimer; ou
- 2) au cours des 3 dernières années, la personne à assurer a eu une proposition d'assurance individuelle ou collective refusée, différée ou qui a fait l'objet d'une surprime.

PERSONNE À ASSURER 2

20.2 COMMANDE DE L'ENTREVUE TÉLÉPHONIQUE

Si une entrevue téléphonique doit être commandée, indiquer le moment de la journée où il est facile de joindre la personne à assurer.

1er choix	Jour de la semaine:						
	Moment de la journée :	□ avant-midi □	après-midi □ soir	□ avant-midi □ après-midi □ soir			
		Ind. rég. Télé	phone (poste)	Ind. rég. Téléphone (poste)			
2e choix	Jour de la semaine :						
	Moment de la journée :	□ avant-midi □	après-midi □ soir	□ avant-midi □ après-midi □ soir			
		Ind. rég. Télé	phone (poste)	Ind. rég. Téléphone (poste)			
COMMAN	NDE DES EXIGENCES M	<u>IÉDICALES</u>					
EXIGENCE	S MÉDICALES	PERSONNE À ASSURER 1	PERSONNE À ASSURER 2				
Examen pa	aramédical						
Urine HIV							
Profil sang	guin						
Antigène p	prostatique spécifique						
Rapport d'	enquête (Portamédic)						
Électrocar	diogramme						
Électrocar	diogramme à l'effort						
Examen m	édical						
Radiograp	hie pulmonaire						
_	ces médicales à command	-					
	la commande : La		Nº de confirmation de la	commande:			
Exigenc	es médicales commandées	•					
		□ Me					
		⊔ Por	tamédic/Hooper Holmes				

La Capitale ***

20.3

Proposition n° : 11665271 33 de 34

KA	PPORT DU CONSEILLER								
21.1	Qui a amorcé le processus de la présente proposition?					ne à assurer □ Connaissance	ı		
21.2	Le preneur et la personne à assurer parlent-ils ou lisent-ils la langue dans laquelle la présente proposition est rédigée? Oui Non Non Si non, qui a expliqué le contenu de la proposition au preneur et à la personne à assurer?								
		Selon vous, ont-ils compris les explications données? Oui Non Fournir des précisions, le cas échéant:							
21.3	Avez-vous rempli la présente proposition en présence	du preneur et	de la pe	ersonn	e à assurer	? □ Oui □ Non			
	Si non, préciser:								
21.4		ant de tout renseignement non donné dans la présente proposition qui pourrait influencer l'évaluation du risque de la personne Non Si oui , préciser:							
21.5	Depuis quand connaissez-vous la personne à assurer?					PERSONNE À ASSURER 1	PERSONNE	À ASSURER 2	
21.6	Quel est le lien entre vous et la personne à assurer?								
21.7	Avez-vous établi et remis au preneur le certificat condi	itionnel de pro	ntection	nrovis	oire?	□ Oui □ Non		□ Non	
	7402 Your classification and president to continue contain	itioninei de pre	rection	provis	on c .	2 0di 2 110ii	_ Oui		
21.8	IDENTIFICATION DU CONSEILLER								
	Nom du conseiller	Code cons	e du seiller	Agent g	général			Code de l'agent général	
21.9	COMMISSIONS								
	Y a-t-il un partage de commissions? ☐ Oui ☐ Non	Si oui , fournir	les rens	seigne	ments cond	ernant le partage de commiss	ions.		
	Nom du conseiller Code du conseiller Partage Agent général						Code de l'agent généra		
				%					
		_		%					
				%					
21.10	INDICATIONS SPÉCIFIQUES								
21.11	DÉCLARATIONS DU CONSEILLER	aanta aaatian	cont ove	oto.					
	Je déclare que les renseignements fournis dans la prés Je confirme avoir divulgué par écrit le nom de la ou des				te. le fait qu	ue ie recoive une rémunération :	sous forme de c	ommissions	
	pour la vente de produits d'assurance, la possibilité qu ou autres incitatifs, et tout conflit d'intérêts qui pourra	ie je reçoive ui nit exister rela	ne rému tivement	nérati t à la p	on addition résente tra	nelle sous forme de bonis, de p insaction.	participation à c	des congrès	
	Je déclare avoir fourni tous les renseignements sur la garantie demandée dont, entre autres, les éléments garantis et non garantis, les restrictions, réductions et exclusions applicables, le cas échéant.								
	Je déclare détenir tous les permis et certificats nécess la souscription.	saires pour fai	re sousc	rire la	présente p	roposition dans la province ou	le territoire où	a lieu	
	En apposant ma signature, je confirme qu'à ma connaissance, les renseignements fournis dans cette proposition d'assurance sont exacts, à jour et complets.								
	Signé à				_ ce	jour de		_20	
	SIGNATURE DU CONSEILLER								
	Signature du conseiller								

La Capitale

Proposition n^o : 11665271